



Évaluation des progrès vers la prospérité urbaine

Une application de l'Indice de Prospérité des Villes Pour la ville de Tozeur en Tunisie



RÉSUMÉ EXECUTIF

CONTEXTE

Au lendemain de l'indépendance de la Tunisie, toute l'attention a été accordée au développement économique et social du pays ; les pouvoirs publics tunisiens se sont donné plusieurs objectifs en la matière, mais c'était selon une démarche très centralisée. Aujourd'hui, après la révolution de 2011 et la déconcentration que vient d'instaurer l'État suite à l'adoption du Code des Collectivités locales (CCL) en avril 2018, la possibilité de potentialiser les initiatives locales, de dynamiser des territoires laissés à la marge du progrès via l'élargissement de leurs compétences économiques et sociales en leur attribuant le rôle de pourvoyeur des politiques de développement, d'animateur de l'évolution économique et de l'aménagement du territoire, permet de consolider la compétitivité des villes dans la croissance économique du pays.

Certes, les villes tunisiennes ont évolué en fonction de l'étalement urbain, le progrès de la mobilité et des moyens de transports et l'augmentation considérable de la population urbaine ; mais elles sont désormais tenues de consolider le processus de décentralisation, afin de développer l'économie locale, promouvoir les conditions de vie de leur population, et améliorer leur attractivité et surtout leur productivité.

Toutefois, les autorités locales et nationales doivent disposer de données pertinentes, opportunes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques afin de maximiser les énergies dispersées et le potentiel des centres urbains pour le bien commun de tous. Le développement urbain obéit à des processus variés et complexes et traduit l'impact d'une multiplicité de facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui sont à l'origine des processus d'urbanisation.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette étude est de fournir une évaluation du développement urbain dans deux villes de la Tunisie - Monastir et Tozeur – déterminé à partir de données et d'indicateurs générés pour les différentes dimensions de la prospérité urbaine ; soulignant les opportunités et les défis actuels en matière de développement urbain durable dans le pays. Cette étude fait partie d'un projet intitulé «ODD 11: Suivi et établissement de rapports sur les indicateurs relatifs aux établissements humains en Afrique et en Amérique latine», mis en œuvre par ONU-Habitat, la Commission économique pour l'Afrique, l'Institut Nationale de la Tunisie, le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et Aménagement du territoire, le Ministère des Collectivités locales et Environnement, les communes de Monastir et Tozeur ainsi que les administrations régionales dans les deux villes. L'objectif final de ce projet est le renforcement des capacités des gouvernements locaux et centraux afin de suivre et rendre compte de l'ODD 11 et d'améliorer la disponibilité et l'accès aux données et statistiques au niveau national, régional et local en adoptant une approche à l'échelle de la ville pour le suivi du développement urbain et la formulation de politiques fondées sur des preuves.

MÉTHODES

Les données et les indices sont élaborés sur la base de l'Initiative pour la Prospérité des Villes (IPV) et de son indice pour les Villes de Monastir et Tozeur. L'IPV est une plateforme qui aborde dans un cadre unique les composantes environnementales, sociales et économiques de la prospérité des villes pour

la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques en matière de développement durable. L'indice associé est une mesure composite utilisée pour évaluer la performance globale des villes en termes de prospérité urbaine basée sur six dimensions clés : a) la productivité, b) le développement des infrastructures, c) la qualité de vie, d) l'équité et l'inclusion sociale, e) la durabilité environnementale et f) la gouvernance et législation urbaine. Les données utilisées pour le calcul de l'indice proviennent de diverses sources, notamment des données de sources administratives, des enquêtes démographiques et socio-économiques récentes telles que l'enquête nationale sur la population et l'emploi sur les ménages de 2018, l'enquête par Grappes à Indicateurs Multiples, MICS de 2018, les données de la comptabilité Nationale, le répertoire national des entreprises, ainsi que des données spatiales à partir d'images satellitaires et d'autres plateformes de données géospatiales à accès libre.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

En général, les résultats montrent que la ville de Tozeur a une performance très moyenne en termes de prospérité, mais qui montre des écarts importants entre les dimensions de la productivité, de la durabilité environnementale d'un côté et les autres dimensions de la prospérité urbaine de l'autre côté. L'indice global est proche du seuil de la prospérité modérément faible pour l'IPV de base et juste au-dessus du seuil de la prospérité modérément faible pour l'IPV étendu. Le développement urbain reste moyennement déséquilibré à Tozeur, dû probablement à des faiblesses dans le développement économique, la diversification de l'économie et à la détérioration de l'environnement. La ville se porte relativement bien en termes de qualité de vie et d'équité et d'inclusion sociale, reflétant une société relativement équitable et inclusive avec une population bien éduquée et une démocratie naissante et jeune mais sur la bonne voie ; mais il est nécessaire d'améliorer les politiques et les investissements en matière d'économie et de durabilité de l'environnement où les performances ne sont pas satisfaisantes compte tenu des résultats obtenus et de consolider la disponibilité des infrastructures qui sont relativement moyens.

PRODUCTIVITE

La dimension de la productivité a obtenu un score modeste, dû essentiellement à une faible production, une faible spécialisation et densité économique, au revenu des ménages assez moyen et au taux d'activité de la population très bas. Ceci s'explique principalement par la forte dépendance de l'économie de la ville au secteur du tourisme et restauration et aux activités liées à la production des dattes, non seulement l'agriculture, mais aussi l'industrie de stockage et d'emballage des dattes et des services marchands (commerce, transport, etc.). La mise en place d'une dynamique économique intégrative et sa diversification ainsi que l'amélioration de sa capacité opérationnelle en termes de quantité et de qualité devra réduire le chômage des jeunes, attirer et recruter les personnes qualifiées et expérimentées, renforcer l'investissement privé et le partenariat et améliorer le niveau de vie et les revenus des ménages. Une stratégie d'investissement dans des multiples secteurs porteurs à court et moyen termes (ex les énergies renouvelables) devrait être mise en œuvre de manière appropriée pour diversifier l'économie de la ville et tirer parti des réformes du nouveau code d'incitation aux investissements. Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires passe obligatoirement par une consolidation de la stabilité politique et sociale et l'accès des PME au financement bancaire, politique à instaurer à l'échelle nationale.

INFRASTRUCTURE

Tozeur semble être bien dotée en infrastructures en termes d'accessibilité de la population à l'eau, l'assainissement, l'électricité et la surface habitable ; mais son infrastructure sociale est très moyenne vu le nombre limité de médecins (les régions intérieures manquent de médecins spécialistes qui sont pour l'essentiel concentrés à Tunis et dans quelques villes côtières) et le nombre de bibliothèques publiques disponibles dans la ville. Le nombre élevé des victimes des accidents de la route, le faible taux d'utilisation du transport public et la part de terrain alloué aux rues, ont négativement affecté le niveau de prospérité de la ville.

Il est donc recommandé de mettre pleinement en œuvre le nouveau plan d'aménagement urbain de Tozeur pour maîtriser le foncier, disposer des voiries et des équipements publics adéquats, et achever la mise en place des principaux réseaux routiers dans les zones de l'expansion urbaine de la ville. Le renforcement et le développement du secteur du transport pour parvenir à un transport durable, à travers l'amélioration du service du transport collectif et le renforcement des infrastructures et des projets de partenariat entre les secteurs public et privé pourra réduire les difficultés d'accessibilité à ce service public. Il convient de développer la stratégie nationale de sécurité routière, de consolider l'infrastructure de circulation et de mettre en place des mécanismes de protection et de prévention, d'alerte et de contrôle dans les rues principales et les intersections, afin de réduire les accidents de la route et leurs dégâts.

QUALITÉ DE VIE

La ville de Tozeur offre une bonne qualité de vie à ses résidents, principalement en raison de l'accès élevé à l'espace public, du faible taux d'homicides, du nombre élevé d'enfants inscrits dans l'éducation préscolaire, du taux élevé d'alphabétisation, du niveau élevé de la couverture vaccinale des nouveau-nés et l'espérance de vie élevée à la naissance ainsi que la part élevée de l'espace vert par habitant. Cependant, il est nécessaire d'améliorer la santé des mères et des enfants afin de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile. Inscrire un programme national autour de la santé de la mère et du nouveau-né dans le cadre d'une politique nationale de santé incluant la réhabilitation du secteur public en offre de soins, en proximité, et en protection sociale, relève du possible. Déjà la Tunisie a adhéré à l'engagement de la communauté internationale pour réduire la mortalité maternelle des 3/4 entre 1990 – 2015 et c'est ainsi que les plans de développement nationaux ont inclus la réduction de la mortalité maternelle comme priorité nationale. L'accessibilité aux études tertiaires n'est pas satisfaisante pour la ville ; une série de réformes dans le cadre d'un plan stratégique pour l'éducation 2016-2020, tient compte des disparités régionales du secteur de l'éducation. En effet, le gouvernement a lancé le plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, 2015-2025. Celui-ci a pour but d'améliorer la qualité de la formation universitaire et l'employabilité des diplômés, de promouvoir la recherche et l'innovation, de promouvoir la bonne gouvernance du système et d'optimiser la gestion des ressources, de réviser la carte universitaire pour de meilleurs ancrage et équilibre régionaux et de promouvoir la formation pédagogique des enseignants (République Tunisienne, 2015).

Même si la Tunisie est réputée pour être un pays « sûr » et « stable » depuis des décennies, le renforcement des mesures sécuritaires dans les zones urbaines et touristiques à Tozeur est primordial. Les services de sécurité doivent faire face à la violence et au crime.

ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

La dimension équité et inclusion sociale est la meilleure dimension de la prospérité de la ville de Tozeur, comme en témoignent le score obtenu et les indicateurs pour le nombre limité de logements

rudimentaires, la répartition équitable de la richesse (coefficient de Gini), l'équilibre entre les sexes dans l'accès à l'enseignement secondaire et la représentativité relativement élevée des femmes dans les processus décisionnels locaux.

La condition de la femme en Tunisie a enregistré plusieurs acquis depuis des décennies ; auxquels s'ajoutent d'autres, essentiellement à travers la nouvelle Constitution qui garantit, l'égalité des chances entre hommes et femmes à assumer les différentes responsabilités dans tous les secteurs et la parité dans les conseils élus. L'organisation du Forum mondial sur l'égalité des sexes en Tunisie est une reconnaissance des efforts entrepris par le pays en matière d'égalité de genre et de droits de la femme.

La réduction du chômage des jeunes doit s'appuyer sur une stratégie de long terme englobant à la fois, un réalignement des programmes de formations des jeunes sur les besoins du secteur privé, une amélioration de la performance des systèmes de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en les adaptant aux besoins du marché du travail et une réforme des pratiques d'embauche et de rémunération. D'autre part, l'économie tunisienne doit se diversifier et s'orienter vers les activités à forte valeur ajoutée et forte employabilité qui permettent de créer des emplois décents, qui renforcent l'intégrité sociale tout en réduisant les manifestations d'exclusion.

LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les plans d'action et les activités environnementales en Tunisie se sont multipliés depuis les années 90 et plus particulièrement en milieu urbain dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution. Néanmoins, l'impact de certains programmes sur l'environnement et la qualité de vie des populations n'est pas à la hauteur des investissements engagés et des objectifs attendus. La ville de Tozeur n'a pas échappé à ce constat ; l'activité environnementale dans la ville s'est limitée à offrir certains services environnementaux tels que la collecte des déchets, le traitement des eaux usées, la gestion des espaces verts, etc. La surveillance de la qualité de l'environnement au sein de la ville souffre d'un manque des moyens déployés à cet effet. Une seule station est mise en place au centre-ville pour mesurer seulement la qualité de l'ozone. Des actions concrètes peuvent contribuer à réduire la pollution au niveau de la ville, telles que la modernisation de la station existante et l'installation de nouvelles dans la ville et ses banlieues pour une meilleure surveillance de la qualité de l'air. En ce qui concerne le recyclage des déchets, et malgré les progrès réalisés dans le développement de cette filière, cette activité reste trop limitée et il serait nécessaire d'élaborer une stratégie de gestion de la collecte des déchets qui traitera à la fois de la réduction, réutilisation et du recyclage, ainsi que le lancement de campagnes de sensibilisation du grand public pour l'inciter à la réduction et au tri des déchets ménagers. Le caractère saharien de la ville fait que les écosystèmes sont fragiles mais des efforts sont entrepris pour maîtriser l'exploitation des diverses ressources – sol, eaux, couvert végétal et diversité biologique. La conservation et la promotion de la biodiversité et la réduction des formes sévères de dégradation de la terre par le biais d'une approche participative pilote impliquant toutes les parties prenantes locales, est en cours dans la ville.

L'énergie renouvelable devrait être exploitée comme source d'énergie importante ; le nouveau cadre législatif et mesures incitatives régissant le secteur permettront d'attirer davantage d'investissements pour le secteur et doter ainsi la Tunisie d'une capacité supplémentaire en énergie, de la diversification de sa source énergétique et de réduction de la dépendance du pays aux importations d'hydrocarbures.

D'une façon générale, il est indispensable de repositionner le développement durable dans l'échiquier politico-administratif de la Tunisie en le rehaussant à des niveaux de décision des plus élevés et en faisant de lui le cadre essentiel de la planification et de la programmation. Dans la conjoncture de transition démocratique, la Tunisie est amenée à apporter de sérieuses réformes afin de promouvoir un véritable développement durable. Ce développement durable devrait être économiquement dynamique, créateur d'emplois, équitable, solidaire, viable et responsable.

GOUVERNANCE ET LÉGISLATION URBAINES

Tozeur est l'une des villes qui se sont améliorées dans le domaine de la gouvernance et législation urbaine grâce au renouveau démocratique dans le pays ayant permis des avancées dans le domaine politique et des libertés, au processus de décentralisation mise en place à travers le Code des Collectivités Locales, à l'organisation des élections des conseils municipaux, et la promulgation d'une loi d'accès à l'information. Toutefois, le manque d'expérience en matière de préparation et gestion des budgets des conseils municipaux fraîchement élus, l'abstinance d'une part des électeurs aux élections municipales, le taux modeste de recouvrement des ressources fiscales propres ont affecté plus ou moins la prospérité de la ville pour cette dimension. La réforme du système de la fiscalité locale dans le sens du soutien de la décentralisation financière des collectivités locales leur permettant de développer leurs capacités financières et leurs ressources propres, le développement des capacités institutionnelles et humaines des collectivités locales, la formation, la mise à niveau et l'amélioration du niveau d'encadrement constituent les principaux axes pour l'amélioration de la performance de la ville dans ce domaine.

Le gouvernement a entamé depuis des années des procédures rapides d'allègement et de simplification des tâches administratives pour la création des entreprises par l'instauration des centres de facilitations et de gestion des avantages (CFGAs) dans les directions régionales de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) à travers le Guichet Unique (certifié ISO 9001) pour l'accomplissement des formalités de constitution des sociétés, l'assistance à la constitution des sociétés, l'assistance et l'information sur l'environnement de l'investissement en Tunisie. Ce processus a largement contribué à la réduction de la durée de création des entreprises, mais le gouvernement s'est donné pour priorité de réduire cette durée à un jour dans tout le pays.

L'étude sur l'efficacité de l'utilisation des sols a révélé que le rapport entre la consommation de terres et la croissance démographique est moyen à Tozeur ; la mise en œuvre du nouveau plan d'aménagement urbain de la ville anticipera les problèmes liés à l'incidence de l'étalement urbain, à la croissance démographique future et lui permettra de promouvoir une expansion urbaine ordonnée et de s'adapter aux nouvelles fonctions urbaines en plein essor à mesure qu'elle s'agrandisse.

CONCLUSION

L'Initiative de Prospérité des Villes constitue un outil de mesure orienté vers les politiques et actions de développement urbain durable. Elle comprend des lignes directrices et des jalons permettant à chaque ville participante de comprendre le contexte de développement urbain qui est le sien -au moyen d'éléments d'information objectifs et chiffrés- et de définir une vision de sa performance future en matière de durabilité. Dorénavant, en adoptant cette approche, le ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, le Ministère des collectivités locales et Environnement, les autorités locales et les autres institutions concernées seront en mesure - par une approche collaborative intersectorielle et intégrée - d'identifier et de traiter la nature multidimensionnelle du développement urbain, de faire collectivement le suivi des investissements

en matière de développement urbain et d'orienter leurs actions futures de renforcement de la durabilité urbaine de la ville. Il est primordial de considérer l'IPV comme cadre commun pour mesurer le développement urbain afin que les villes puissent diagnostiquer leurs performances actuelles et les comparer à celles d'autres villes, évaluer les effets de leurs décisions et actions, et partager les données et connaissances avec leurs partenaires.

L'expérience a montré que l'accès aux données et aux informations au niveau des villes et communes est assez opportun ; cependant, il doit être consolidé et amélioré à court et moyen terme en mettant en place les mécanismes nécessaires pour permettre l'accès et l'utilisation de données pertinentes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques à Tozeur ou toute autre ville. Afin de pérenniser la mise en œuvre du projet et sa généralisation au niveau des autres villes de la Tunisie, il est recommandé ce qui suit :

- Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire clair qui favorisera la coordination entre différents secteurs, la standardisation de la collecte de données selon les exigences de l'IPV et le développement d'une stratégie de partage de données urbaines
- Établir un dialogue constructif avec les utilisateurs et les décideurs politiques et identifier les moyens de mobilisation des ressources nécessaires au développement du projet sur un échantillon de villes tunisiennes
- Créer une structure ou unité urbaine qui sera chargée de surveiller la transformation urbaine dans le pays et de formuler des recommandations quant aux actions de développement urbain au sein des villes.
- Mettre en œuvre une stratégie pour la gestion globale et efficace du secteur de la géomatique en Tunisie qui permettra la mise en place d'une infrastructure d'information géographique devant impliquer tous les intervenants concernés du secteur public et privé
- Établir des nouvelles approches de renforcement des capacités pour améliorer la qualité des données et mettre en place des synergies et innovations dans les écosystèmes de données
- Renforcer les capacités et le transfert de compétences par le biais d'activités ciblées au niveau local.

INTRODUCTION

Les mutations qui s'opèrent actuellement en Tunisie à l'échelle sociopolitique entraîneront à terme des changements économiques dans le pays, qui transformeront eux-mêmes de manière très profonde l'ensemble des villes tunisiennes, principaux supports au développement et lieux de vie de la majorité de la population du pays. À ce titre, les villes ont un rôle stratégique et moteur à jouer dans le développement économique du pays surtout avec l'adoption du projet de décentralisation dont la tâche cruciale est le transfert du pouvoir du niveau national au niveau local.

La décentralisation a l'avantage de résoudre les problèmes de disparités régionales et d'offrir aux collectivités locales et villes l'opportunité d'améliorer la prestation de tous les services et notamment l'obligation de s'organiser et de se doter de projets pertinents et structurants permettant de répondre aux nouveaux besoins sociopolitiques et économiques suscités par le nouveau contexte de démocratisation en Tunisie, et de promouvoir un environnement urbain décontracté et pourvoyeur de bien-être.

Les villes qui sont vouées à jouer un rôle capital dans la croissance de la Tunisie, l'accélération du développement économique, la création des emplois et des revenus et l'amélioration de leur compétitivité, devront se doter d'outils d'aide à la prise de décisions avec non seulement des indicateurs et des mesures pertinentes mais également des moyens d'identification des opportunités et des domaines d'intervention potentiels.

Toutefois, la mise en place de ce genre d'outils requiert d'une part, **la disponibilité et l'accessibilité à des données de qualité à l'échelle de la ville** et d'autre part **la disponibilité des ressources** nécessaires à leur exploitation. En effet, les données constituent un élément essentiel de la planification fondée sur des preuves.

L'absence de données de qualité, pertinentes, accessibles et en temps opportun sur les villes est un élément clé qui entrave les progrès dans le suivi et la revue des agendas de développement aux niveaux national et mondial (Agenda 2030, Nouvel Agenda urbain, Accord de Paris, Cadre de Sendai, etc.). En général, l'absence de données urbaines fiables affecte la formulation de politiques fondées sur des données empiriques et la conception de programmes répondant aux dynamiques urbaines et aux défis urbaines dans de nombreuses régions du monde. Des données urbaines fiables, opportunes, désagrégées et accessibles garantissent que les décisions prises par les gouvernements, avec le soutien d'organismes internationaux, d'organisations de la société civile, du secteur privé et de citoyens en général, soient fondées sur des données empiriques. Les villes ont besoin d'un système de suivi capable de suivre les progrès réalisés et d'identifier les obstacles aux progrès à l'aide de nouvelles approches et techniques permettant ainsi soutenir la formulation de politiques fondées sur des preuves. Les villes nécessitent également des évaluations périodiques de leur état de développement et des outils précis pour évaluer les résultats des politiques et l'impact de plans et d'actions spécifiques.

Pour aider à relever les défis liés à l'accès et à l'utilisation des données urbaines à travers le monde, ONU-Habitat a mis au point, au cours des deux dernières décennies, des outils et des méthodologies tels que le modèle de l'observatoire urbain, pour la collecte et l'analyse des données urbaines, en partenariat avec les pays et villes à travers le monde. Depuis 2012, ONU-Habitat collabore avec divers gouvernements locaux et nationaux et organisations internationales à l'adoption de l'Initiative sur la Prospérité des Villes (IPV) en tant que cadre de suivi unique et harmonisé pour les agendas urbains.

Aujourd'hui, ONU-Habitat s'est associé à plus de 400 villes dans le monde pour mettre en œuvre l'IPV, pour appuyer la prise de décision éclairée au niveau local.

DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

D'une façon générale, l'existence de données pertinentes, à jour et exploitables est essentielle pour doter les pays des moyens de définir les priorités, de procéder à des choix éclairés et de mettre en œuvre des politiques meilleures au service du développement durable.

Sur le plan des données, les Objectifs de Développement Durable posent des défis aux niveaux tant national, que local. En effet, ils fixent des cibles qui doivent être atteints à l'horizon 2030 ; et dont les actions visant à réaliser ces objectifs, nécessitent la mise à disposition d'indicateurs fiables et à intervalles réguliers dans les années à venir. Ces indicateurs qui sont indispensables au suivi des visions et orientations d'amélioration du bien-être des populations et de l'état de la planète dans les 17 ODDs, couvrent divers domaines économiques, sociaux et environnementaux et doivent être ventilées par âge, sexe, situation de handicap et autres catégories fonctionnelles pertinentes ; et dans plusieurs cas détaillées et produites à un niveau local.

S'agissant des indicateurs du développement urbain, la réalisation de ces objectifs liés à l'urbanisation nécessite de solides données et statistiques pour le suivi et la mise en œuvre de politiques et stratégies connexes. Il est nécessaire de disposer d'un système de collecte, de gestion, d'analyse et diffusion de données locales, renforcé, afin de générer des indicateurs au niveau des villes et municipalités. À ce titre, les villes doivent être outillées pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des cibles des ODDs ; notamment l'ODD 11.

Ce rapport présente les résultats d'une application de l'IPV à Tozeur, en Tunisie. En plus de présenter les données et les performances pour chaque indicateur et dimension, le rapport résume les opportunités et les défis du développement durable à Tozeur et dans l'ensemble de la Tunisie, et formule des recommandations qui, si elles étaient mises en œuvre, favoriseraient une croissance prospère de la ville. Le rapport fait partie d'un projet intitulé «ODD 11: Suivi et établissement des rapports sur les indicateurs sur les établissements humains en Afrique et en Amérique latine», dont la mise en œuvre en Tunisie a débuté en 2017, grâce à la collaboration entre ONU-Habitat, la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National de la Statistique (INS) et les villes de Monastir et Tozeur. L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités des gouvernements nationaux et d'appuyer la conception d'outils de surveillance permettant d'améliorer la disponibilité des données et des statistiques aux niveaux national des villes et des villes pour la formulation de politiques fondées sur des données factuelles. En tant que tel, le projet s'inscrit dans les efforts de la Tunisie visant à renforcer les capacités de collecte, d'analyse et de diffusion de données urbaines, à établir des liens efficaces entre science et politique et à contribuer au suivi des ODD urbains et du NAU, ainsi qu'au suivi des progrès réalisés en matière de développement urbain en Tunisie.

CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport, a pour objectif principal de présenter les résultats de l'étude d'évaluation de la prospérité de la ville de Tozeur selon la méthodologie CPI (City Prosperity Initiative) élaborée par ONU-Habitat.

Entre autres L'étude propose un examen des données disponibles pour le calcul des indicateurs, les différentes sources de données et les recommandations qui pourraient améliorer la collecte, la mesure et la diffusion de l'indice de prospérité de la ville.

Le présent rapport propose une séquence de Parties traitant différents thèmes et est structuré comme suit :

- a. Le chapitre I donne une description des tendances de l'urbanisation et des conditions historiques d'évolution du fait urbain, du rôle de la migration dans cette évolution et une revue de l'évolution de la ville de Tozeur en matière d'histoire, de géographie, l'économie et de la croissance démographique .
- b. Le chapitre II donne une description de des changements qui s'opèrent en Tunisie en ce moment, des programmes de développement économiques et urbains engagés pour les zones urbaines ainsi que l'utilité de l'Initiative de Prospérité des Villes pour l'évaluation de la prospérité des villes en Tunisie. Une description de l'IPV ainsi que de ses six dimensions est aussi décrite dans ce chapitre.
- c. Le chapitre III examine les sources de données et statistiques disponibles et fait état des données produites par l'Institut National de la Statistique, les services statistiques administratifs et les organismes internationaux ayant servi à la mesure de la prospérité de la ville de Tozeur. Dans ce chapitre on présente aussi, une synthèse des résultats techniques de l'IPV de Tozeur en détail tout en décrivant la performance de la ville pour chacune des dimensions de l'indice.
- d. Enfin, dans le chapitre V, l'étude débouche sur une synthèse des problématiques spécifiques à la ville de Tozeur et détectés grâce à l'IPV, des recommandations et propositions de solutions ainsi que des directives stratégiques pour son développement. Les contraintes et défis à relever pour assurer la continuité du projet et la généralisation du process d'élaboration de l'IPV pour un échantillon représentatif des villes tunisiennes sont aussi discutées dans ce chapitre.
- e.

Ce rapport constitue une première étape dans la mise en place du cadre de surveillance urbaine requis pour la Tunisie, non seulement parce qu'il produit et présente des données désagrégées au niveau des villes, mais aussi parce qu'il illustre les performances globales de la ville à travers de multiples dimensions et indicateurs. À travers cette analyse, le rapport montre comment de multiples acteurs et institutions peuvent travailler en synergie pour promouvoir le développement durable, où personne et aucune place ne sont laissées pour compte. L'adoption de l'IPV en tant que cadre de suivi urbain standard et global permettra au ministère et à d'autres organismes concernés, grâce à une approche intersectorielle et intégrée, d'identifier et de traiter la nature multidimensionnelle du développement urbain et de surveiller collectivement les investissements de planification ainsi que les transformations urbaines dans le pays. Les données contenues dans ce rapport sont donc d'une valeur inestimable pour les planificateurs, les décideurs et toutes les personnes impliquées dans la prise de décision, aux niveaux national et local. Il permettra aux autorités de la ville ainsi qu'aux parties prenantes locales et nationales d'évaluer leurs performances et de formuler des interventions politiques intersectorielles.

La Tunisie est le pays le plus anciennement urbanisé des pays du Maghreb. Cette puissante urbanisation est le fruit d'une civilisation autochtone plurimillénaire, vivifiée par les apports étrangers à forte base citadine (Phéniciens, Romains, Arabes, Andalous, Turcs, Français, Italiens, Maltais)

La Tunisie est parmi les pays en développement qui ont opté, depuis les années soixante, pour une planification centrale qui a montré ses limites. En fait, le processus de développement et d'amélioration des niveaux de vie s'accompagne souvent, un peu partout dans le monde, par une polarisation spatiale croissante selon une démarche très centralisée. La Tunisie n'a pas échappé à cette lacune, dans la mesure où les fruits du développement ont été inégalement répartis sur les différentes régions du pays et la croissance socio-économique a favorisé certaines zones beaucoup plus que d'autres. L'essor de l'industrie, le développement du tourisme, le mouvement spontané d'urbanisation consécutif à l'occupation irrégulière des terres publiques et privées ont favorisé la création de l'essentiel des villes. De ce fait, la migration prenant direction vers les villes côtières, et surtout les grandes, n'a cessé depuis des décennies ; l'armature urbaine devient de plus en plus dense, le taux d'urbanisation ne cesse d'augmenter et le tissu urbain de se dilater et se diversifier.

La Tunisie est passée d'un pays à population rurale majoritaire à un pays à dominante citadine ; le taux d'urbanisation est passé de 40 % en 1956 à 50 % en 1975 puis à 68% en 2014 . Pour les deux dernières décennies, la croissance urbaine annuelle moyenne s'est stabilisé autour de 1,6 %. Les données du RGPH de 2014 a démontré que les villes tunisiennes regroupent 67,7% de la population totale environ. Cette croissance urbaine consomme quelques 30 000 ha supplémentaires soit près de la moitié de l'espace urbain existant au milieu des années 90. Ainsi, les villes tunisiennes doivent faire face à des besoins nouveaux en matière d'aménagement de terrains urbains, de constructions de logements, d'infrastructure et d'équipement. L'économie urbaine se trouve incapable, à elle seule, d'assurer l'emploi et les ressources pour toute la population. Plusieurs problèmes émergent, se rapportant à la maîtrise de l'espace urbain, à sa gestion et à son équipement. Le problème ne s'est pas limité aux grands centres urbains, même les villes petites et moyennes se trouvent confrontées à ce genre de dilemmes.

Le tableau ci- dessous décrivant la répartition des villes par gouvernorat (taux d'urbanisation par gouvernorat) met en exergue le déséquilibre de la population urbaine entre les zones littorales et les régions intérieures, marquée par une concentration de la population sur le littoral. Malgré la baisse de la croissance démographique à l'échelle nationale, la population des communes urbaines a continué à s'accroître, même si elle a connu un ralentissement dû en partie à la baisse de la fécondité des citadins.

Évolution du taux d'urbanisation par gouvernorat de 1994 à 2014 (%)

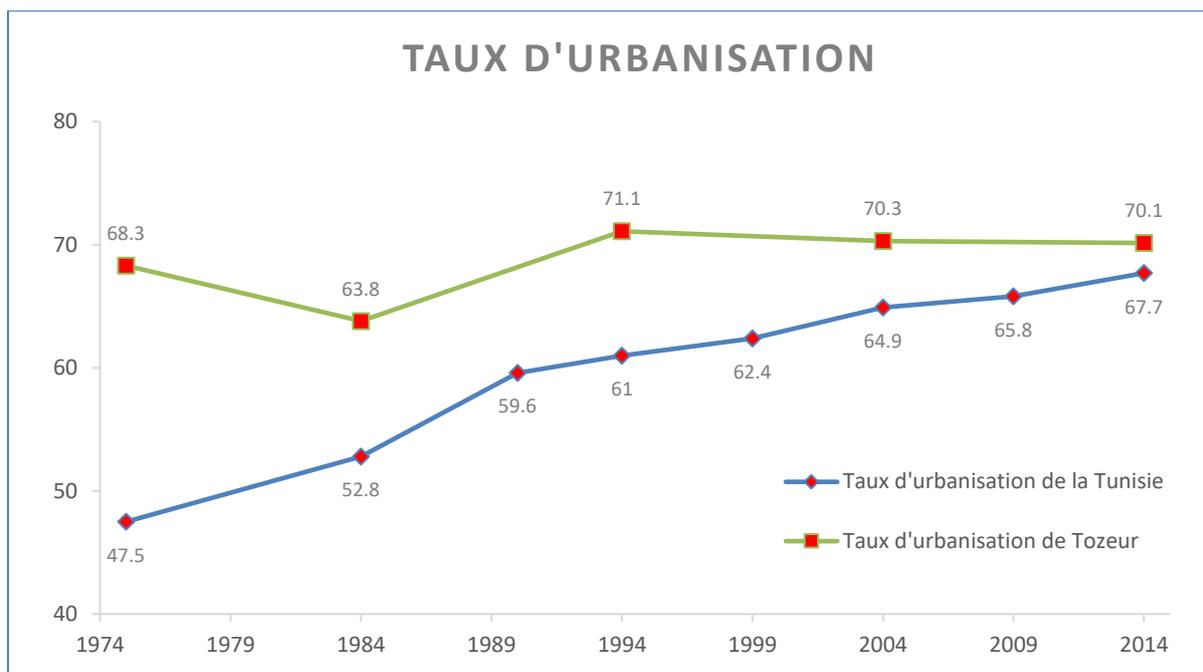
Gouvernorat	1994	2004	2014
Tunis	100.0	100.0	100.0
Ariana	90.0	90.8	88.8
Ben Arous	89.8	90.3	90.8
Manouba	72.0	74.0	75.9
Nabeul	64.7	65.9	68.0
Zaghouan	34.0	37.5	43.7
Bizerte	58.8	60.9	65.3

Beja	38.2	40.4	44.3
Jendouba	24.6	27.3	30.6
Le Kef	47.0	49.7	56.5
Siliana	32.1	36.0	42.4
Sousse	77.3	79.4	81.1
Monastir	100.0	100.0	100.0
Mahdia	43.6	44.4	45.7
Sfax	62.6	63.7	62.4
Kairouan	29.3	31.8	35.3
Kasserine	37.5	39.8	43.6
Sidi Bouzid	21.5	24.3	27.1
Gabès	64.6	67.7	70.2
Médenine	61.6	77.1	78.7
Tataouine	56.3	61.1	63.6
Gafsa	70.1	73.2	74.1
Tozeur	71.1	70.3	70.1
Kébili	54.7	53.9	54.1
Tunisie Entière	61.0	64.9	67.7

Source : Institut National de la Statistique

Le taux d'urbanisation dans le gouvernorat de Tozeur s'est stabilisé ces trois dernières décennies aux alentours de 70-71 % ; ce qui est toujours supérieur à la moyenne nationale. La courbe décrivant la population urbaine de Tozeur présente un creux en 1984 enregistrant un recul par rapport à 1975 (68,3%) suite à la création du gouvernorat (faisait au paravent partie du gouvernorat de Gafsa) et l'extension des communes des périmètres y afférentes.

Figure 1 : Évolution de l'urbanisation dans le gouvernorat de Tozeur



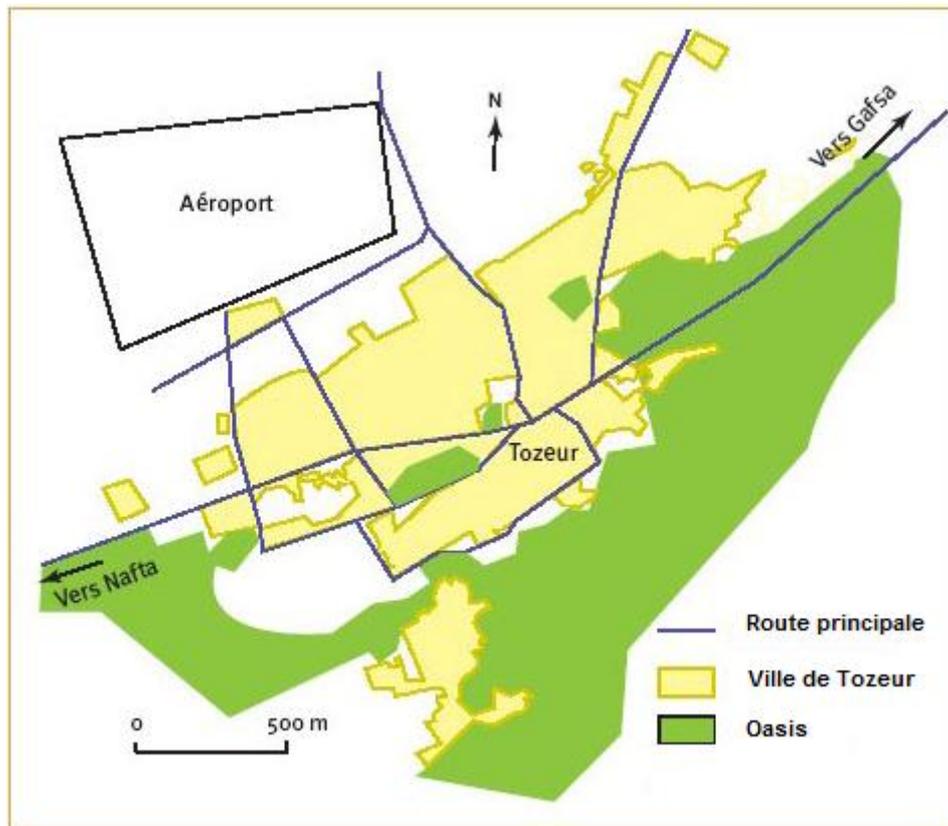
Source : Institut National de la Statistique

HISTOIRE DE LA VILLE DE TOZEUR

Tozeur est une ville qui se trouve au Sud- Ouest de la Tunisie, à 450 kilomètres de Tunis. Située au nord- Ouest du grand lac Chott el-Djérid (cuvettes fermées au substrat hautement salin) ; il s'agit d'une oasis aux portes du désert du Sahara, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algérienne. La ville de Tozeur est le chef-lieu du gouvernorat qui porte le même nom et qui est une zone semi désertique à la jonction de deux espaces : l'Atlas au Nord et le Sahara au Sud et dont la superficie représente 3.5% du territoire national. La superficie de la ville présente 15% de la surface du gouvernorat. La ville est entourée d'une palmeraie d'approximativement 1 000 hectares, abritant quelques 400000 arbres, irrigués par 200 sources d'eau. La palmeraie forme une véritable jungle, avec trois étages de végétation : les champs de culture, les arbres fruitiers et au-dessus, des milliers de palmiers dattiers ; ce qui constitue sa principale richesse comme plus gros producteur de dattes en Tunisie.

Son histoire remonte au troisième millénaire avant J.C. Tozeur fut successivement numide, chrétienne sous l'Empire romain et enfin arabo-musulmane. C'est la Thuzuros de l'Antiquité qui était un des postes qui se trouvaient sur la voie romaine allant de Biskra à Gabès, c'est la Touzer du Moyen Age. Tozeur était une sorte de port du désert, un centre actif du commerce caravanier transsaharien, son histoire remonte à plus de 4000 ans, elle a été Numide, puis berbère, chrétienne sous les empires romain, vandale et byzantin, musulmane depuis l'arrivée musulmane du 8ème siècle, elle a connu son apogée au XIVème siècle. Tozeur est une ville avec un passé religieux important, elle est connue pour ses lettrés comme sa topographie, parsemée de marabouts, en témoigne.

Figure : Emplacement stratégique de la ville de Tozeur



L'architecture de Tozeur est caractérisée par l'usage de briques faites d'un mélange de sable et d'argile, séchées au soleil puis cuites. Le plus vieux quartier est constitué de petites ruelles datant du XIV^e siècle (Ouled-el-Hadef), où on peut y trouver des arches, des maisons aux façades de briques ocre, aux splendides motifs géométriques. Les maisons offrent une atmosphère agréable même durant les périodes les plus chaudes de l'année.

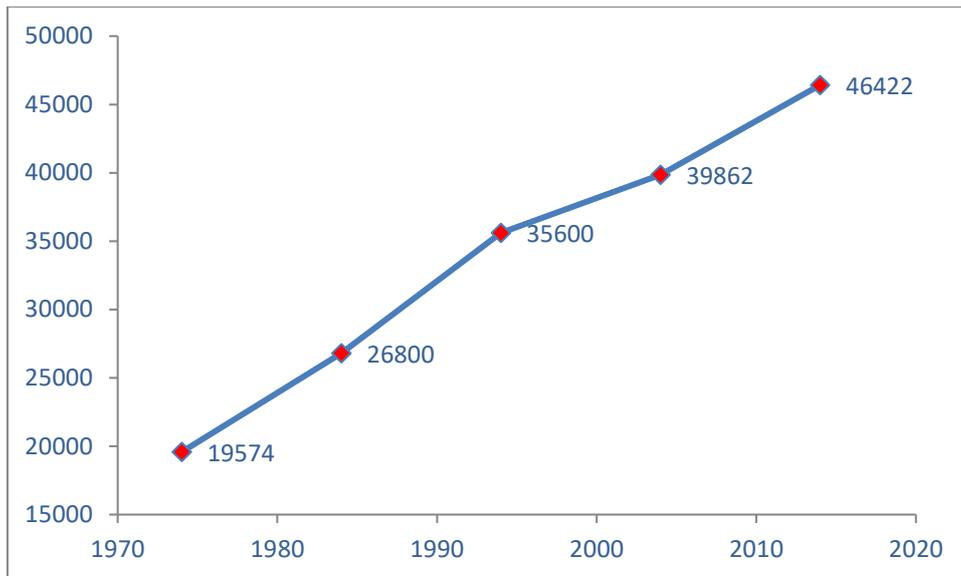
Tozeur est empreinte d'une forte tradition culturelle. De nombreuses œuvres contemporaines sont exposées au centre culturel Planet Oasis. La ville est dotée de nombreux musées et d'un centre d'animation racontant l'histoire des Mille et une nuits.

CARACTERISTIQUES DE LA VILLE DE TOZEUR

Le gouvernorat de Tozeur est parmi les gouvernorats les plus urbanisés du pays, il est le moins peuplé de toute la Tunisie, sa population ne représentant que 1% de la population totale du pays. Du fait des conditions géographiques et climatiques, la majeure partie de la population vit au centre du gouvernorat autour des oasis, dans les villes de Tozeur et Nafta. Le taux d'urbanisation se situe autour de 70%, dépassant légèrement le taux moyen national qui est de 68%.

La population de la ville de Tozeur est évaluée à la date du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH 2014) à 46423 personnes contre 39 862 personnes lors du recensement de 2004. Elle s'est accrue au cours de la période intercensitaire (2004 – 2014) d'environ 6560 personnes, soit un croît démographique annuel moyen de l'ordre de 656 contre 426 entre 1994 et 2004 et 880 entre 1984 et 1994. En termes d'accroissement, la population de la ville a évolué avec un taux de l'ordre de 0.016% au cours de la dernière décennie (2004 – 2014).

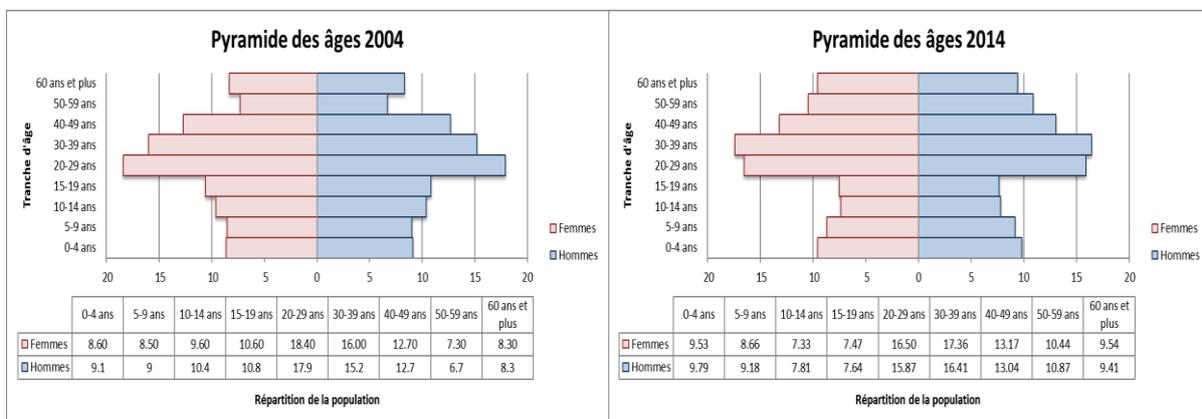
Graphique : Évolution de la population de la ville de Tozeur



L'allure générale de la pyramide des âges de 2014 reflète en quelque sorte l'état de la structure de la population par âge et sexe en un moment donné après avoir subi les variations des événements démographiques (naissances, décès, migrations vers l'étranger) durant des décennies. La pyramide des âges obtenue à partir des données du recensement de 2014 montre que la base de la pyramide est rétrécie dû essentiellement à la baisse des naissances entre 1987 et 1994 : le groupe des enfants et des adolescents représente 33,7% de la population (33,0% pour les filles et 34,4 pour les garçons) ; elle est élargie pour les tranches d'âges 20-29 et 30-39 qui forment 33.1% de la population. Malgré la baisse de la part des jeunes dans la population de la ville, la fécondité y reste relativement élevée. En effet, la proportion de la population de moins de cinq ans représente 9,66% dépassant ainsi la moyenne nationale (9,2%) de 0,46 points.

La pyramide présente aussi une quasi-régularité dans la tranche d'âge (30 – 65 ans). Dans cette tranche, plus on avance dans l'âge, plus l'effectif de la cohorte diminue d'une façon plus ou moins régulière. La proportion de la population d'âge actif (15 – 59 ans) est la plus importante ; elle représente 76,9% de la population totale. Cette masse de population active relativement importante se traduit évidemment par une forte pression sur le marché de l'emploi.

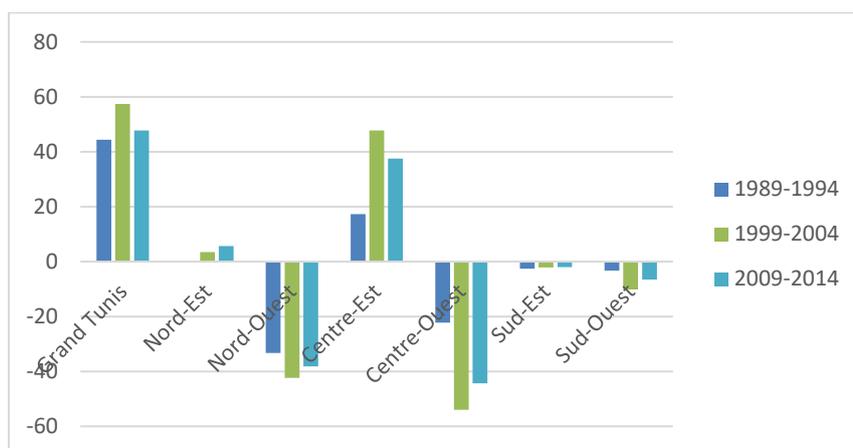
Graphique : Répartition de la population de la ville de Tozeur par âge et sexe (RGPH 2014) :



La comparaison des pyramides des âges de la population de Tozeur des deux années 2004 et 2014, montre que la ville est en cours de mutation démographique, la base de la pyramide s'est légèrement augmentée pour la population de 0-9 ans, par contre la population de 10-19 ans a largement diminué, elle est passé de 20.5% en 2004 à 15% en 2014. En outre, la population de 50 ans et plus a augmenté de 5 points entre 2004 et 2014 ; passant de 15.3 à 20.1%. Toutefois, le phénomène de vieillissement de la population à Tozeur est moins intense qu'au niveau national ; en effet, la population âgée de plus de 60 ans représente 9,5% (elle était de 8.3% en 2004) de la population totale de la ville contre une moyenne nationale de 11,4 %. Tozeur se voit à la 3ème position en taux de vieillissement de la population après Monastir et Sousse en 2014.

Le résultat du RGPH de 2014 montre que sur l'ensemble des régions du pays, quatre régions ont enregistré un solde migratoire négatif dont la région Sud-Ouest dont Tozeur fait partie. Le gouvernorat affiche un solde migratoire négatif de l'ordre de -324 habitants entre 2009 et 2014 et dont les principales causes sont l'emploi, le mariage ou l'accompagnement de la famille. Ce chiffre étant minime par rapport à d'autres villes de l'intérieur, puisqu'il s'agit du solde migratoire le moins négatif dans tout le pays. Ceci explique aussi la courbe de la population qui prend un aspect ascendant et ce depuis des décennies. D'ailleurs toute la région du Sud-Ouest se distingue, par des sorties de migrants relativement bas par rapport à d'autres régions du pays.

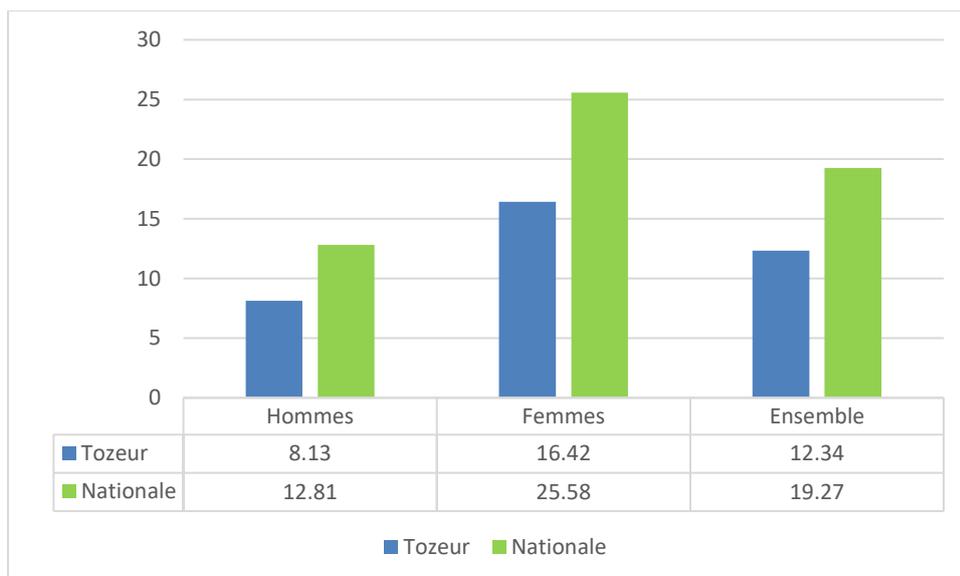
Graphique : Solde migratoire par grande région (en Milliers) (RGPH 2014) :



Source : Institut National de la Statistique

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la ville de Tozeur se distingue par un taux d'analphabétisme (12.3%) inférieur à la moyenne nationale (19,3%). Le différentiel entre sexes à Tozeur ne dépasse pas le rapport de 1 à 2 constaté aussi au niveau national.

Graphique : Taux d'analphabétisme par sexe



Tozeur n'offre pas de grandes possibilités d'emploi. En 2014, le taux d'activité y était de 46,2%, ce qui est très proche de la moyenne nationale (46,5%) et l'un des plus hauts taux de chômage du pays (21,1%). Il est évident que le niveau du taux d'activité dépend de plusieurs facteurs : du niveau du développement de l'activité économique, de sa diversité, du tissu industriel et aussi de la rétention scolaire et du développement du système éducatif public et privé en général.

La situation géographique et les conditions naturelles font que l'activité économique se concentre dans les zones où l'eau est disponible, en l'occurrence les oasis qui deviennent alors des endroits où l'homme peut vivre entouré par un environnement désertique hostile. L'agriculture est la principale activité économique. La culture irriguée en oasis produit essentiellement des dattes qui constituent l'étage supérieur du système d'exploitation des terres, l'étage intermédiaire étant consacré à l'arboriculture et l'étage inférieur aux cultures maraîchères. L'économie de la ville est basée essentiellement sur l'agriculture oasienne, qui est l'activité maîtresse de la cité et qui constitue sa principale richesse comme plus gros producteur de dattes en Tunisie. En effet, la ville est entourée d'une palmeraie d'approximativement 1 000 hectares, abritant quelques 400 000 arbres, irrigués par 200 sources. La palmeraie forme une véritable jungle, avec trois étages de végétation : les champs de culture, les arbres fruitiers et au-dessus, des milliers de palmiers dattiers. Le nombre total de palmeraies est évalué à 1,6 Millions dont 960 000 de la variété de « Deglet Ennour » (Doigts De Lumière). La production des dattes occupe la première place avec 48 497 Tonnes en 2016 soit 20% du total de la production de la Tunisie. Le gouvernorat de Tozeur compte 17 unités d'exportation de dattes vers des marchés des cinq continents. Il participe dans l'exportation nationale des dattes par 14 000 Tonnes soit un taux de 30% de la production du gouvernorat.

La structure foncière agricole dans tout le gouvernorat de Tozeur est dominée par les exploitations inférieures à 5 ha (86% de la surface totale des exploitations). Cette structure est marquée par un morcellement excessif des exploitations (99% des exploitants). Elle concerne essentiellement les oasis traditionnelles. Par contre, la taille des exploitations des oasis modernes est plus grande et l'âge moyen des exploitants est plus faible.

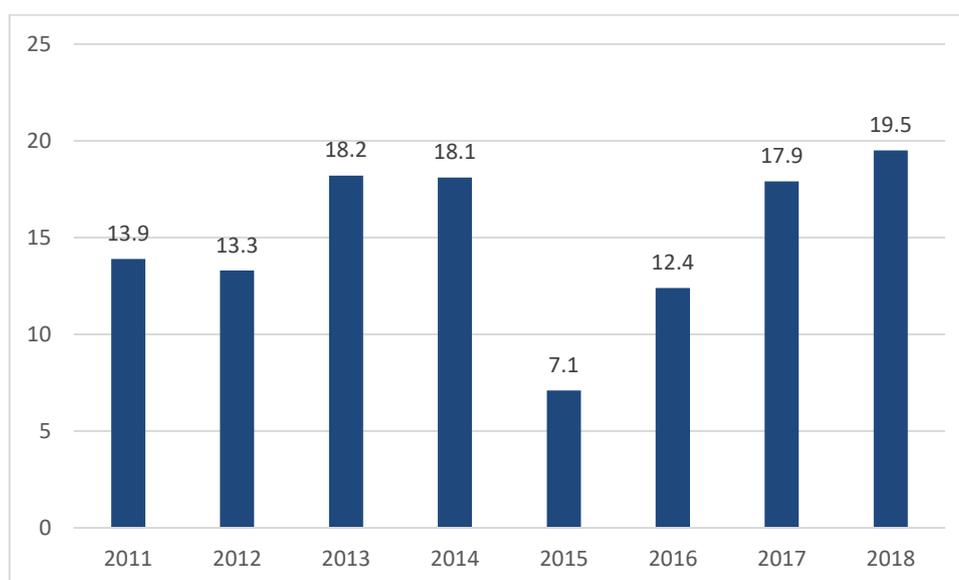
Tableau : Situation foncière des terres agricoles (ha)

	Terres privées	Terres collectives	Terres domaniales	Total
Tozeur	1200	1926	17328	20454

Les structures agraires se caractérisent par la dominance des terres domaniales (96%). Les terres collectives et privées représentent respectivement 3% et 1%. Le palmier dattier demeure la spéculation la plus importante dans le gouvernorat de Tozeur sur le plan des superficies, de la production et des revenus.

Toutefois, le tourisme est considéré comme la deuxième activité de la ville. Le tourisme saharien est en plein essor soutenu par un aéroport international consacré essentiellement aux vols charter. Tozeur possède une infrastructure touristique diversifiée comportant des unités d'accueils variées : hôtels de luxe, campements, maisons d'hôtes, terrain de golf, un musée de renommée internationale Dar Chraït, des oasis montagneuses et des cascades. La capacité d'hébergement touristique dans la ville est passée de 1 260 lits en 1982 à 4 530 lits en 1998 pour atteindre 11 332 lits en 2016. Cependant, malgré la très forte volonté de l'état pour développer le secteur du tourisme saharien, notamment à travers l'engouement pour la construction hôtelière et les avantages octroyés par les pouvoirs publics, le taux d'occupation des hôtels dans la région demeure faible, ne dépassant jamais les 20% durant la période 2011-2018 (Graphique 2011-2018).

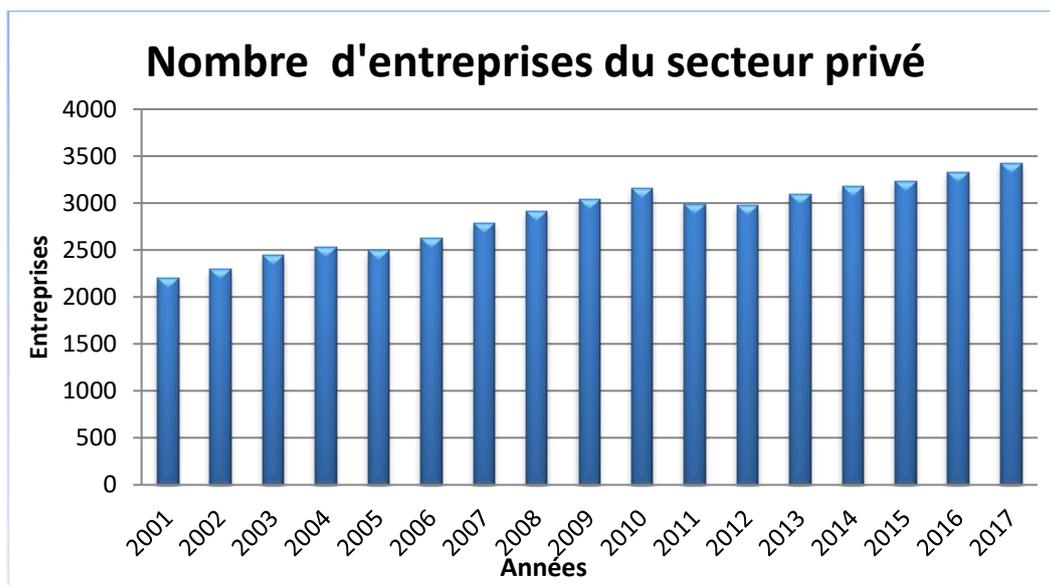
Figure 2 : Taux d'occupation touristique à Tozeur



Source : Ministère du tourisme

L'économie de la ville de Tozeur est historiquement liée à l'agriculture et au tourisme durant les deux dernières décennies mais on note un accroissement dans la création des entreprises dans le secteur privé (Graphique XX). Le nombre d'entreprises en 2017 a atteint 3500 même si la plupart sont des entreprises à faible taux d'employabilité (plus que 90% des entreprises privées ont un nombre d'employés inférieur à 6).

Graphique : Évolution des entreprises privées de la ville de Tozeur



Le climat dominant de Tozeur est de type désertique. À La température moyenne à Tozeur varie de 21 à 23 °C durant l'année. De plus, la pluviométrie est extrêmement rare ne dépassant pas 100 mm par an; elle est caractérisée par une irrégularité entre les différentes saisons et années (tableau x) . .

Tableau : Données climatiques de Tozeur

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Température moyenne (°C)	11	13.4	16	19.6	24.6	29.1	31.9	31.7	27.6	21.8	15.7
Précipitations (mm)	10	8	13	10	6	3	0	3	8	10	12

L'INITIATIVE DE PROSPÉRITÉ DES VILLES EN TUNISIE

L'histoire de la Tunisie, plus que trois fois millénaire, s'est illustrée par l'importance du fait urbain et du poids politique, économique et culturel de ses villes. Aujourd'hui, avec deux tunisiens sur trois qui résident à l'intérieur de zones communales, la place de la ville dans le territoire est plus que jamais primordiale.

Les processus d'urbanisation entamés depuis le début du vingtième siècle ont abouti à un développement spectaculaire des villes, au renforcement de leur contribution à la croissance économique et au développement humain mais ils ont conduit aussi à l'émergence de certains problèmes qui ont fortement caractérisé la vie urbaine pendant des décennies. En effet, la révolution tunisienne qui a pris la ville comme son principal théâtre, a révélé divers maux dont souffre la ville, et qui ont constitué un frein pour l'épanouissement et le bien-être de sa population.

De ce fait, la Constitution de 2014 a fait de la décentralisation un choix incontournable en instituant le principe du pouvoir local et en considérant la participation citoyenne comme une garantie à la gouvernance démocratique. Le code des collectivités locales instaurés en 2018, reconnaît aux autorités locales un rôle clé dans le développement économique, social, environnemental et urbain de leur territoire et donne aux collectivités locales les moyens d'une gestion autonome administrative et financière, tout en garantissant le principe de solidarité, le principe de la coopération décentralisée,

le principe de la démocratie participative et de la bonne gouvernance. Le programme national des réformes majeures entamés par le gouvernement prévoit le renforcement du financement du développement local à travers la fiscalité locale, l'amélioration de l'accès des ménages au financement du logement, l'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises dans les régions de l'intérieur etc. En effet, la vision économique de la Tunisie adoptée par le gouvernement dans le dernier plan de développement quinquennal repose sur cinq axes stratégiques : (i) la bonne gouvernance et les réformes ; (ii) une économie dynamique créatrice d'emploi ; (iii) le développement des ressources humaines et l'inclusion sociale ; (iv) le développement régional et (v) l'économie verte.

Entre autres, la Tunisie a engagé des Stratégies de Développement Durable de Villes (SDV) à l'horizon 2030 dans le cadre du projet de « Renforcement et diffusion des initiatives de planification urbaine stratégique en Tunisie, en particulier dans les villes de l'intérieur » (MADINATOUNA). Le projet qui a démarré pour 9 villes, préconise une nouvelle approche de planification urbaine traitant des thèmes urbains, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et de gouvernance, tout en veillant à prendre en considération les thématiques relatives au genre et aux jeunes. Par ailleurs, le projet a tenu compte des Objectifs de Développement Durable au niveau de l'analyse des potentialités et des défis de développement des villes et au niveau de leurs plans d'actions de manière à ce que les SDV, soient entre autres des instruments de localisation et de concrétisation de l'agenda 2030.

Par conséquent, l'Initiative de Prospérité des Villes que la Tunisie projette d'adopter vient dans des circonstances favorables ; du fait qu'elle pourra jouer un rôle important en tant que cadre de mesure global permettant de suivre les réalisations des villes en matière de développement. D'une part, elle permettra de renforcer le processus de décentralisation et mettra à disposition des autorités des villes et collectivités locales un outil de suivi de politique stratégique où les données et les informations qui en font l'indice sont utilisées pour détecter l'évolution des dimensions de la prospérité et pour détecter les carences et d'autre part, elle permettra de suivre la contribution de ces SDV à l'atteinte des ODDs.

L'INITIATIVE DE PROSPÉRITÉ DES VILLES

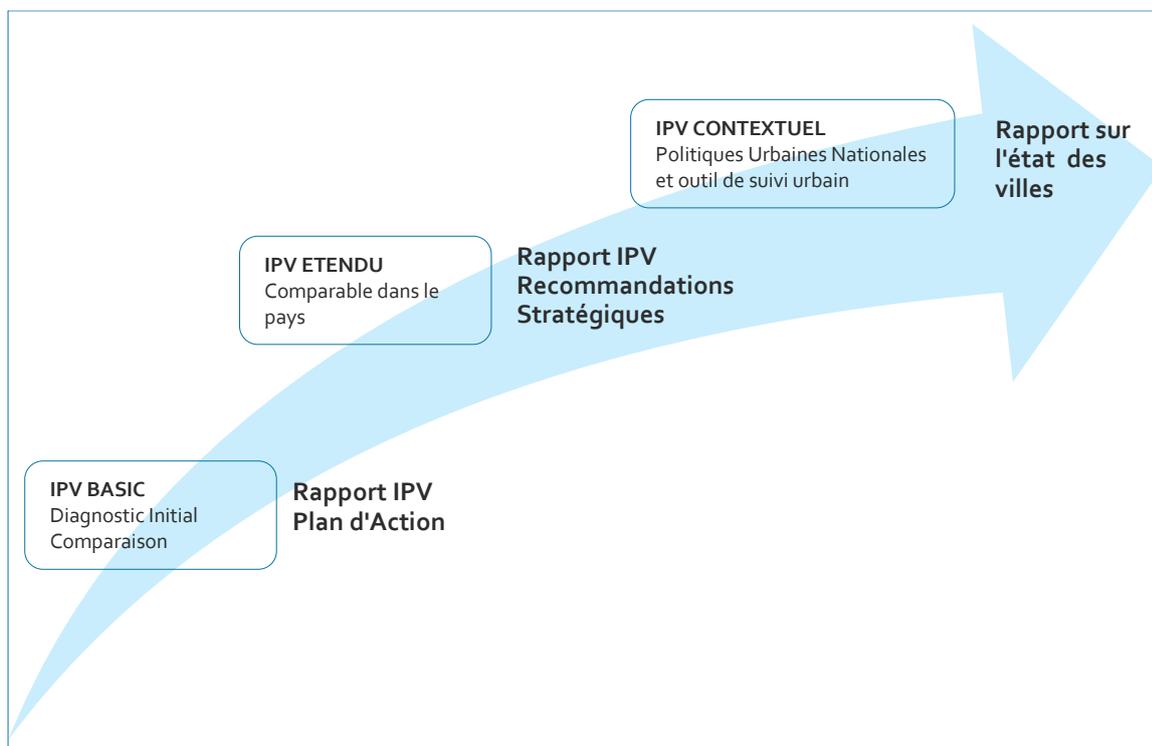
L'initiative pour la prospérité des villes (IPV) est une initiative mondiale qui a été lancée lors du sixième Forum urbain mondial tenu en 2012. L'initiative de prospérité des villes consiste à utiliser un indice de prospérité, conçu au niveau de la ville pour mesurer globalement la prospérité urbaine de la ville. Il a été mis au point par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en partenariat avec les gouvernements, les agences de développement, la société civile, les organisations non gouvernementales, les médias et autres parties prenantes sur la base d'enquêtes menées dans 54 villes de pays en développement afin de conceptualiser la prospérité et d'en identifier les éléments les plus critiques.

L'indice de prospérité des villes est un indice composite utilisé pour mesurer la prospérité d'une ville selon six dimensions liées à la façon dont les villes sont gérées et régies et à la manière dont elles créent et distribuent des avantages socio-économiques ou la prospérité. Il sert de plate-forme pour la comparabilité mondiale dans laquelle les villes peuvent évaluer leur situation et procéder au rapprochement de leurs taux et de leurs performances à celles d'autres villes dans le monde et permet d'évaluer les progrès et identifier les déficiences des différents paramètres de la prospérité au niveau de la ville.

Cet indice fournit une mesure unique qui facilite la comparaison entre les villes. Il sert également d'outil de suivi et de diagnostic pour identifier les zones urbaines qui obtiennent ou non de bons résultats en termes de création et de répartition des avantages de la prospérité. Il permet entre autres à identifier la composante ou facette de la ville qui affiche de bons ou de mauvais résultats en termes de contribution au progrès de la prospérité de la ville et aide ainsi à identifier le ou les domaines spécifiques nécessitant des mesures correctives.

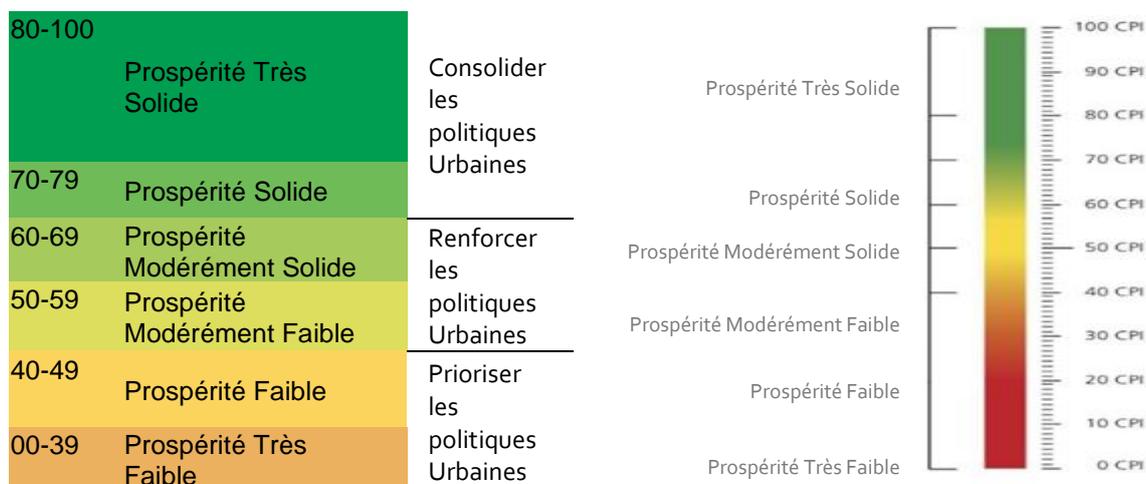
L'IPV est mesuré selon trois scénarios décrits dans le graphique ci-dessous :

- 1) ***L'indice de prospérité urbaine de base*** : Cet indice est utile pour les villes qui souhaitent comparer leur niveau de développement et leur performance globale par rapport aux indices de prospérité, avec d'autres villes des sphères régionale et mondiale. L'indice de base de la prospérité urbaine fait recours à un ensemble d'indicateurs couramment disponibles dans toutes les villes, servant de plate-forme pour l'analyse comparative entre villes au niveau régional ou mondial.
- 2) ***L'indice de prospérité urbaine étendue*** : Cet indice est une version plus avancée du modèle de base. Sa fonction principale consiste à intégrer davantage d'indicateurs qui ne sont pas disponibles dans toutes les villes : la comparabilité n'est donc pas son objectif principal. La disponibilité d'informations locales et les caractéristiques particulières de la ville déterminent le nombre d'indicateurs à utiliser. La plupart des indicateurs sont de nature strictement urbaine et plusieurs disposent d'une composante spatiale, telle que l'utilisation de l'espace public, l'indice d'agglomération économique et l'indice de forme urbaine. L'indice étendu permet un dialogue politique et technique plus détaillé, essentiel à l'élaboration de politiques publiques plus informées. Cette version de l'indice permet de documenter les performances des villes au niveau des résultats.
- 3) ***L'indice de prospérité urbaine contextuelle*** : Cet indice est une amélioration du modèle de l'indice étendu et représente l'étape la plus avancée et la mieux performante du processus. Outre les indicateurs de base et élargis, un certain nombre de variables sont intégrées, dont les indicateurs dérivés des politiques et les activités récemment ou actuellement mises en œuvre dans la ville. Dans cette perspective, l'indice contextuel joue le rôle de mécanisme d'évaluation de la performance. Ses rôles majeurs consistent à mener le suivi des initiatives et des projets locaux nécessaires à la mise en œuvre de la vision urbaine afin de parvenir à un modèle de prospérité partagée et de développement durable.



Concrètement, pour le calcul de l'IPV, chaque dimension est composée d'une série de sous-dimensions, qui incluent à leur tour de nombreuses variables / indicateurs qui contribuent au calcul de l'indice spécifique. En tant que tels, les sous-indices sont calculés pour toutes les sous-dimensions, qui sont agrégées pour produire six indices pour toutes les six dimensions. La valeur globale de l'IPV est ensuite calculée en tant que moyenne des indices pour les six dimensions. La figure suivante montre comment la valeur globale de l'IPC, comprise entre 0 et 100, peut être interprétée en fonction des différentes catégories définies pour évaluer l'état de prospérité d'une ville donnée.

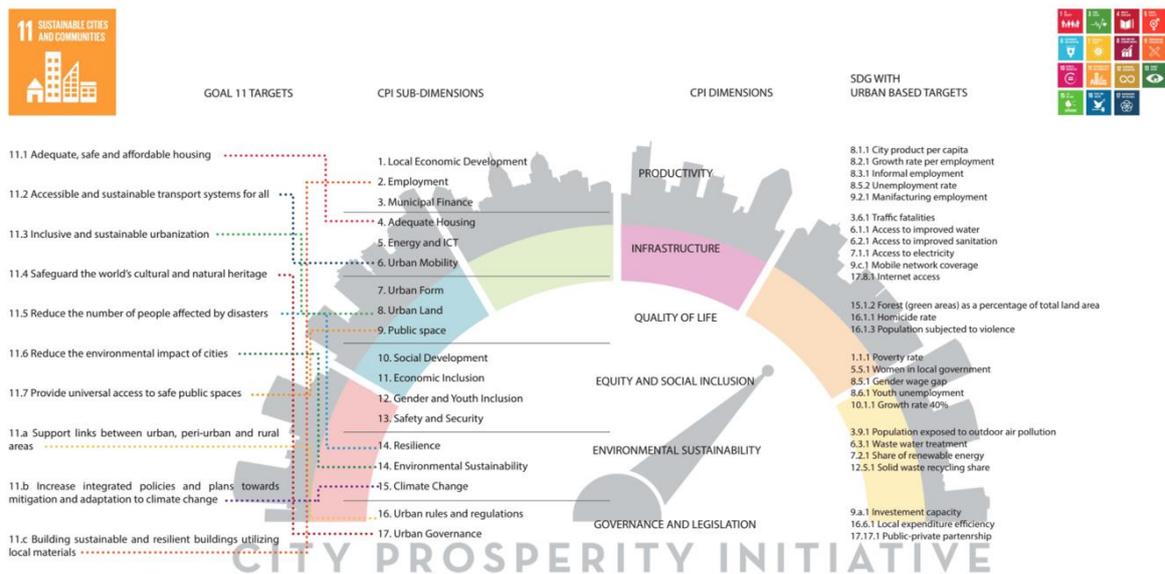
Figure : Échelle de prospérité et interprétation des indices



LIEN ENTRE L'IPV ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'indice de prospérité des villes peut être utilisé pour suivre et rendre compte des progrès réalisés par les villes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car il repose sur des indicateurs étroitement liés aux objectifs de développement durable (ODD). Au total, un quart de tous les objectifs de développement durable qui peuvent être mesurés au niveau local sont couverts par l'IPV. Plus précisément, les 10 cibles et indicateurs de l'ODD 11 sont intégrés à l'IPV. Globalement, l'IPV mesure de manière intégrée les progrès accomplis dans une ville (objectifs urbains) dans un cadre unique couvrant les composantes environnementale, sociale et économique de la prospérité et de la durabilité des villes.

GOAL 11 and The City Prosperity Initiative



LA MESURE DE LA PROSPÉRITÉ

L'indice de la prospérité des villes est un indice composite utilisé pour mesurer les performances totales d'une ville en **six dimensions**, liés à la manière dont les villes sont gouvernées ou créent et fournissent les avantages socio-économiques, ou à la prospérité.

1) Productivité

La dimension liée à la productivité mesure les performances moyennes des villes en termes de création des richesses et comment elles sont rendues accessible, ou de contribution des villes à la croissance et au développement économiques, à la génération de revenus, à la création d'emplois décents et à l'égalité d'accès aux opportunités pour tous.

2) Le développement des infrastructures

La dimension infrastructures mesure la performance moyenne de la ville en matière de développement d'une infrastructure adéquate pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à de bonnes routes et aux technologies de l'information et de la communication— afin d'améliorer le niveau de vie et d'améliorer la productivité, la mobilité et la connectivité.

3) Qualité de vie

La dimension de la qualité de vie mesure la performance moyenne des villes en termes de bien-être général et de satisfaction des citoyens.

4) Équité et inclusion sociales

La dimension Équité et inclusion sociale mesure la performance moyenne des villes à assurer une (re) répartition équitable des avantages liées à la prospérité, réduire la pauvreté et la profusion des bidonvilles ou logements insalubres, protéger les droits des minorités et des groupes vulnérables, renforcer l'égalité des sexes et garantir une participation égale dans les domaines social, économique, politique et culturel.

5) Durabilité Environnementale

La dimension de la durabilité de l'environnement mesure la performance moyenne des villes en matière de protection de l'environnement urbain et de ses atouts naturels. Cela devrait être fait simultanément tout en assurant la croissance, en recherchant l'efficacité énergétique, en réduisant la pression sur l'utilisation des terres avoisinantes et des ressources naturelles environnantes et en réduisant les pertes environnementales au travers des solutions innovatrices et respectueuses de l'environnement.

6) Gouvernance et législation urbaines

La dimension Gouvernance et législation urbaines a pour objectif de démontrer le rôle de la bonne gouvernance urbaine dans la stimulation de l'action locale en faveur de la prospérité, y compris la capacité de réguler le processus d'urbanisation.

En guise de conclusion, il a été unanimement convenu que la prospérité implique le succès, la richesse, des conditions favorables, le bien-être ainsi que la confiance en l'avenir et les opportunités pour tous. Les villes prospères offrent une profusion de biens publics, permettant un accès équitable aux « biens communs » et le développement de politiques durables.

ESTIMATION DE L'INDICE DE PROSPÉRITÉ URBAINE

La prospérité d'une ville est déterminée en fonction d'un ensemble de facteurs ou de dimensions liés aux conceptualisations d'une ville prospère. Chaque dimension est composée de sous-dimensions, définies à partir d'un groupe de variables ou d'indicateurs mesurés pour la ville. En ce sens, l'IPV produit six sous-indices relatifs aux six dimensions de la prospérité : productivité, infrastructures, qualité de la vie, justice sociale et inclusion, durabilité environnementale, et enfin gouvernance et législation. L'agrégation de ces six indices secondaires génère une valeur consolidée représentant l'indice IPV.

Le tableau suivant représente les différentes dimensions, sous-dimensions et indicateurs de l'IPV:

INDICATEURS DE L'INDICE DE L'INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ URBAINE

DIMENSION	SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	
PRODUCTIVITÉ (P)	1. Dynamisme économique	1.1 Produit urbain par habitant	
		1.2 Taux de dépendance des personnes âgées	
		1.3 Revenu moyen du ménage	
	2. Agglomération économique	2.1 Densité économique	
		2.2 Spécialisation économique	
		3.1 Taux de chômage	
	3. Emploi	3.2 Proportion emploi / population	
		3.3 Emploi informel	
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)	1. Infrastructure de logement	1.1 Amélioration de l'habitat	
		1.2 Accès au réseau urbain d'approvisionnement à l'eau potable	
		1.3 Accès au réseau urbain d'assainissement	
		1.4 Accès au réseau moderne d'alimentation en énergie électrique	
		1.5 Surface habitable suffisante	
		1.6 Densité de la population	
	2. Infrastructure sociale	2.1 Densité des médecins	
		2.2 Nombre des bibliothèques publiques	
	3. Technologies de l'information et de la communication	3.1 1 Accès à l'Internet	
		3.2 Accès à l'ordinateur à domicile	
		3.3 Vitesse moyenne de la bande de fréquence	
	4. Mobilité urbaine	4.1 Utilisation des transports en commun	
		4.2 Durée moyenne du trajet quotidien	
		4.3 Longueur du réseau de transport en commun	
		4.4 Décès par accident routier	
		4.5 Facilité d'accès au transport	
	5. Forme urbaine	5.1 Densité d'intersection de rue	
		5.2 Densité de la rue	
		5.3 Espace attribué aux rues	
	QUALITÉ DE LA VIE (QOL)	1. Santé	1.1 Espérance de vie à la naissance
			1.2 Taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans
1.3 Taux de couverture vaccinale			
1.4 Mortalité maternelle			
2. Éducation		2.1 Taux d'alphabétisation	
		2.2 Durée moyenne de scolarisation	
		2.3 Taux d'éducation préscolaire	
		2.4 Taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur	

	3. Sûreté et sécurité	3.1 Taux d'homicides
		3.2 Taux de vol
	4. Espace public	4.1 Accessibilité aux espaces publics ouverts
		4.2 Espace vert par habitant
JUSTICE SOCIALE ET INCLUSION SOCIALE (ESI)	1 Équité sociale et économique	1.1 Coefficient de Gini
		1.2 Taux de pauvreté
	2. Inclusion sociale	2.1 Ménages résidents dans des bidonvilles
		2.2 Chômage des jeunes
3. Inclusion des femmes et des hommes	3.1 Ratio garçons-filles en matière d'inscription dans les établissements d'enseignement secondaires	
	3.2 Proportion des femmes dans les administrations locales	
	3.3 Proportions des femmes dans la population active locale	
4. Diversité urbaine	4.1 Utilisation mixte des sols	
DURABILITE ENVIRONNEMENTALE (ES)	1. Qualité de l'air	1.1 Nombre de stations de suivi de la qualité de l'air
		1.2 Concentration des particules fines PM _{2,5}
		1.3 Émissions de dioxyde de carbone (CO ₂)
	2. Gestion des déchets	2.1 Collecte des déchets solides
		2.2 Traitement des eaux usées
		2.3 Proportion de recyclage des déchets solides
3. Energie appropriée	3.1 Proportions d'utilisation de l'énergie renouvelable	
GOUVERNANCE ET LÉGISLATION URBAINES (UGL)	1. Participation	1.1 Participation électorale
		1.2 Accès à l'information publique
		1.3 Participation civique
	2. Capacité institutionnelle et de financement des municipalités	2.1 Perception des revenus propres
		2.2 Délai de démarrage d'une entreprise
		2.3 Dette infranationale
		2.4 Efficacité des dépenses locales
3. Gouvernance de l'urbanisation	3.1 Utilisation efficace des sols	

INDICE DE PROSPÉRITÉ DE LA VILLE DE TOZEUR

SOURCES DE DONNÉES

Les données ont été collectées pour plus de 40 indicateurs comprenant à la fois le nombre d'indicateurs pour l'IPV de base et le nombre d'indicateurs pour l'IPV étendu. Les données des indicateurs pour la ville de Tozeur provenaient de différentes sources avec un accent particulier sur les données de l'INS collectés dans le cadre du recensement, l'enquête Nationale sur le Budget, la

Consommation et le Niveau de vie des ménages, l'enquête nationale sur la population et l'emploi, l'enquête par grappes à indicateurs multiples MICS 6, le répertoire national des entreprises ainsi que les données provenant de la comptabilité nationale. Des informations supplémentaires ont également été obtenues à partir des sites des administrations publiques locales et centrales, de publications, de rapports sectoriels sur l'économie et l'environnement, ainsi que de données spécifiques extraites de publications d'institutions réputées telles que la Banque mondiale et les institutions onusiennes.

Un atelier de formation spécial organisé par l'observatoire urbain de l'ONU-Habitat pour le renforcement de capacités des différents intervenants tant au niveau local que régional a été également organisé en Juin 2018, mettant l'accent sur les aspects techniques liés à la collecte d'indicateurs de l'IPV afin de doter les collectivités locales, les administrations centrales et les experts de l'INS des connaissances techniques nécessaires pour collecter les informations requises au niveau de la ville. Un second atelier a été tenu en Avril 2019 afin de valider les données collectées ainsi que les méthodologies de calcul des indicateurs élaborés spécialement pour la ville de Tozeur.

Les activités de collecte des données peuvent être regroupées en trois tâches :

Tâche 1 : Inventaire des données d'enquêtes et des sources administratives existantes. Les résultats de l'inventaire ont permis de classer les données collectées par source, année de production et étendue de la donnée.

Tâche 2 : Traitement spécifique aux données brutes de quelques enquêtes et sources de données afin d'élaborer les indicateurs demandés.

Tâche 3 : Collecte des données de sources administratives directement auprès des producteurs ou à partir de leurs sites internet. Parfois on a eu recours à des sites d'institutions internationales et onusiennes à l'instar de ceux de la Banque Mondiale et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

SOURCES DES DONNÉES DES INDICATEURS DE L'INDICE DE L'INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ URBAINE		
SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	SOURCE
1. Dynamisme économique	1.1 Produit urbain par habitant	Comptabilité Nationale (PIB régional)
	1.2 Taux de dépendance des personnes âgées	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	1.3 Revenu moyen du ménage	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages
2. Agglomération économique	2.1 Densité économique	Comptabilité Nationale
	2.2 Spécialisation économique	Répertoire National des Entreprises
3. Emploi	3.1 Taux de chômage	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	3.2 Proportion emploi / population	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	3.3 Emploi informel	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
1. Infrastructure de logement	1.1 Amélioration de l'habitat	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
	1.2 Accès au réseau urbain d'approvisionnement à l'eau potable	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	1.3 Accès au réseau urbain d'assainissement	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	1.4 Accès au réseau moderne d'alimentation en énergie électrique	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	1.5 Surface habitable suffisante	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	1.6 Densité de la population	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
2. Infrastructure sociale	2.1 Densité des médecins	Source administrative (Ministère de la Santé Publique)
	2.2 Nombre des bibliothèques publiques	Source administrative (Ministère des affaires Culturelles)
3. Technologies de l'information et de la communication	3.1 Accès à l'Internet	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	3.2 Accès à l'ordinateur à domicile	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	3.3 Vitesse moyenne de la bande de fréquence	Site de la société Ookla Net Index Explorer
4. Mobilité urbaine	4.1 Utilisation des transports en commun	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	4.2 Durée moyenne du trajet quotidien	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	4.3 Longueur du réseau de transport en commun	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)

	4.4 Décès par accident routier	Source Administrative (Observatoire National de Sécurité Routière Tunisien)
	4.5 Facilité d'accès au transport	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages
5. Forme urbaine	5.1 Densité d'intersection de rue	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	5.2 Densité de la rue	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	5.3 Espace attribué aux rues	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1. Santé	1.1 Espérance de vie à la naissance	Etat Civil (INS)
	1.2 Taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	1.3 Taux de couverture vaccinale	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6)
	1.4 Mortalité maternelle	Enquête nationale tunisienne sur la mortalité maternelle (Institut National de la Santé Publique)
2. Éducation	2.1 Taux d'alphabétisation	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	2.2 Moyenne des années de scolarité	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	2.3 Taux d'éducation préscolaire	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	2.4 Taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
3. Sûreté et confiance	3.1 Taux d'homicides	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
	3.2 Taux de vol	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
4. Espace public	4.1 Accessibilité aux espaces publics ouverts	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	4.2 Espace vert par habitant	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1 Justice sociale économique	1.1 Coefficient de Gini	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages
	1.2 Taux de pauvreté	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages
2. Inclusion sociale	2.1 Ménages résidents dans des bidonvilles	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

	2.2 Chômage des jeunes	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
3. Inclusion des femmes et des hommes	3.1 Ratio garçons-filles en matière d'inscription dans les établissements d'enseignement Secondaires	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
	3.2 Proportion de femmes dans les collectivités locales	Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE)
	3.3 Proportions de femmes dans la population active locale	Enquête Nationale sur la population et l'emploi
4. Diversité urbaine	4.1 Utilisation mixte des sols	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1 Qualité de l'air	1.1 Nombre de stations de suivi de la qualité de l'air	Source Administrative (Agence Nationale de Protection de l'Environnement)
	1.2 Concentration des particules fines PM _{2,5}	Banque Mondiale
	1.3 Émissions de dioxyde de carbone (CO ₂)	Banque Mondiale
2. Gestion des déchets	2.1 Collecte des déchets solides	Collectivités locales
	2.2 Traitement des eaux usées	Office National d'Assainissement
	2.3 Proportion de recyclage des déchets solides	Rapport de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets
3. Energie appropriée	3.1 Proportions d'utilisation de l'énergie renouvelable	Rapport de l'Agence Nationale de la Maitrise de l'Energie
1. Participation	1.1 Participation électorale	Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE)
	1. Accès à l'information publique	Collectivités locales
	1.3 Participation civique	Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations IFEDA
2. Capacité institutionnelle et de financement des municipalités	2.1 Perception des revenus propres	Site Web du Ministère des Finances
	2.2 Délai de démarrage d'une entreprise	Banque Mondiale
	2.3 Dette infranationale	Site Web du Ministère des Finances
	2.4 Efficacité des dépenses locales	Site Web du Ministère des Finances
3. Gouvernance de l'urbanisation	3.1 Utilisation efficace des sols	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)

DÉFIS RENCONTRÉS

La mesure de l'IPV préconise la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données factuelles, fiables, actualisées, accessibles et suffisamment ventilées. À cet effet, cette section traite les

problèmes auxquels nous sommes confrontés quant à la disponibilité et qualité des données lors de la collecte.

- a) L'indisponibilité des données pour certains indicateurs, au niveau de la Tunisie ; ce qui nous a obligé d'aller les chercher chez des institutions internationales. C'était le cas pour les indicateurs sur la criminalité, le vol, la concentration en PM 2.5 et l'émission du CO₂.
- b) Certains indicateurs contiennent des données partielles et des proxys ont dû être développés pour leur calcul. Il s'agit notamment des données sur les revenus des ménages qui ont été remplacées par les données sur les dépenses des ménages de l'enquête consommation auxquels on a ajouté l'épargne des ménages estimé à partir de la comptabilité nationale.
- c) La disponibilité partielle de quelques données a entravé le calcul des indicateurs à l'instar de l'utilisation mixte des sols, où les plans d'aménagement urbains manquent d'informations permettant la mesure de cet indicateur.
- d) Dans certains cas, il n'existait pas de données au niveau des villes, ce qui nous a obligé à utiliser des données à l'échelle des gouvernorats, grandes régions ou même du pays ; et c'était le cas par exemple pour l'espérance de vie à la naissance, dont la méthodologie ne permet pas de mesurer cet indicateur à une échelle très fine.
- e) Les données administratives sont principalement conservées chez les producteurs et leur obtention nécessite le passage par la voie officielle, ce qui a pris beaucoup de temps dans certains cas.
- f) Différences dans la délimitation des frontières entre les limites des villes et celles des communes et délégations, ce qui a rendu la tâche de calcul des indicateurs difficile, surtout que les statistiques sont principalement diffusés à l'échelle des découpages administratifs officiels reconnus.
- g) Manque de données spatiales officielles permettant des analyses et calcul des indicateurs spatiaux, ce qui nous a obligé à les obtenir à partir des données spatiales ouvertes tels que l'imagerie satellitaire Landsat et la Cartographie collaborative OpenStreetMap.

Toutefois, malgré ces problèmes, la collecte des données indispensables au calcul de l'IPV basic et étendu a été pleinement assurée. Ces données proviennent essentiellement des différentes composantes du Système National des Statistiques ; ce qui a contribué énormément à assurer la qualité des données et à améliorer la coordination. Les données collectées ont été souvent ajustées et ont fait l'objet d'estimations, dans des cas minimes, lorsqu'elles étaient manquantes. D'autre part, les informations géospatiales utilisées ont contribué à la production de nombreux indicateurs relatifs à l'IPV. L'utilisation de données spatiales s'est avérée essentielle et un atout pour le projet ; elles ont permis particulièrement de produire de nombreux indicateurs.

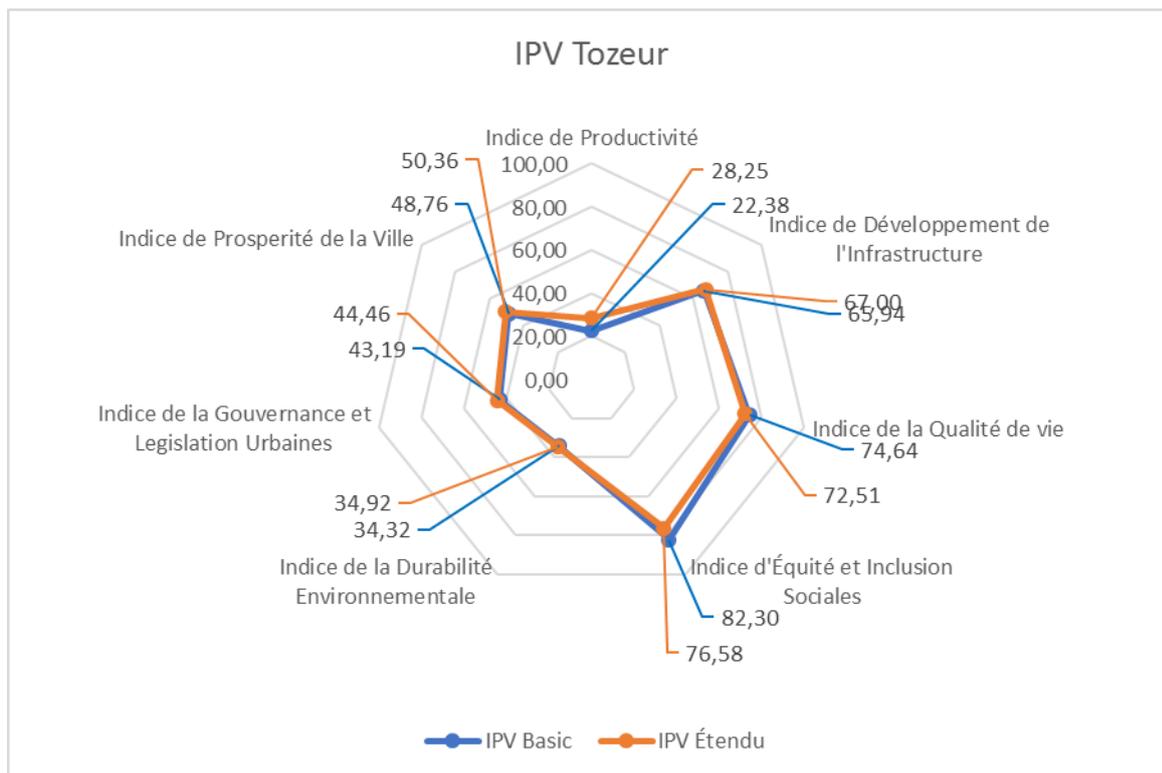
RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Cette section du rapport est dédiée à l'analyse et l'interprétation des résultats de l'IPV pour la ville de Tozeur.

IPV GLOBAL POUR TOZEUR

La ville de Tozeur a un score global de 47,69 pour l'IPV de base et de 50,12 pour l'IPV étendu, ce qui indique que la ville affiche un indice de prospérité faible pour l'IPV de base et modérément faible pour l'IPV étendu mais qui est proche de la prospérité modérément faible (Figure).

Figure : L'indice de Prospérité de Tozeur (IPV)



Le tableau ci-dessous présente un résumé des dimensions de l'IPV pour Tozeur en 2018. De manière générale, les données montrent qu'il n'y a pas une grande différence entre l'IPV de base et l'IPV étendu, même si l'IPV basic est classée faible et l'IPV étendu est classée modérément faible. Ainsi, pour les deux IPV, les principaux atouts sont les dimensions de la qualité de vie, de l'équité et de l'inclusion sociale et du développement de l'infrastructure qui affichent des valeurs qui sont solides. Ces facteurs sont des opportunités importantes pour Tozeur et doivent être encore renforcés afin de contribuer au mieux à la prospérité de la ville.

Par contre, ceux de la productivité, durabilité environnementale et gouvernance et législation urbaine se situent, selon l'échelle de prospérité, dans la plage de la mesure « Faible » ou « très faible ». Ce qui met en évidence les problèmes environnementaux et économique d'une façon générale que rencontre Tozeur.

La Roue de la prospérité appelle à un bon équilibre entre les performances de toutes les dimensions afin d'atteindre la prospérité, d'où la nécessité d'une approche globale face à la performance de Tozeur.

Table 2.1: Résumé des indices de l'IPV de Tozeur

INDICE DE PROSPERITE DES VILLES	BASIC	ECHELLE DE LA PROSPERITE	ETENDU	ECHELLE DE LA PROSPERITE
Indice de Productivité	22,38	Très faible	28,25	Très Faible
Indice de Développement de l'Infrastructure	65,94	Modérément Faible	67,00	Modérément Élevé
Indice de Qualité de vie	74,64	Élevé	72,51	Élevé
Indice d'Équité et Inclusion Sociale	82,30	Très Élevé	76,58	Élevé
Indice de Durabilité Environnementale	34,32	Très faible	34,92	Très faible

Indice de Gouvernance et Législation Urbaine	43,19	Faible	44,46	Faible
Indice global de prospérité de la ville	48,76	Faible	50,36	Modérément Faible

Source : Calculs des auteurs.

Dans les sections qui suivent, on analysera les six dimensions de la prospérité et identifiera les points forts et les points faibles ainsi que les interventions appropriées à entreprendre au niveau de chacune des dimensions.

DIMENSION DE LA PRODUCTIVITÉ

Cette section traite la capacité de la ville à contribuer à sa croissance et à son développement économique, à la création d'opportunités génératrices de revenus, à la création d'emplois et à l'égalité des chances, garantissant ainsi un niveau de vie suffisant à toute la population. Trois sous-dimensions, à savoir : la croissance économique, l'agglomération économique et l'emploi, ont été mesurées pour cette dimension. Le tableau ci-dessous montre la performance de Tozeur dans la dimension de la productivité, qui affiche des résultats très faibles en matière d'emploi, de croissance économique et d'agglomération économique.

Tableau: Indice de productivité - Performance de l'indicateur

L'IPV de base pour la productivité indique un niveau de performance de 22,38 alors que celui de

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Classement	
				Basic	Étendu
Croissance économique	Production par habitant	US\$ par habitant	2 892,88	Très Faible	Très Faible
	Ratio de dépendance des personnes âgées	# de personnes âgées pour 100 personnes actives	11.3		
	Revenu moyen des ménages	US\$ Par ménage	8 039,26		
Agglomération économique ¹	Densité économique	US\$ /km ²	55 396	Très Faible	Très Faible
	Spécialisation économique	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	0,07239		
Emploi	Taux de chômage	%	21,20	Très Faible	Faible
	Proportion emploi / population	%	33,90		
	Emploi informel	%	29,00		
*Cet indicateur est calculé pour l'IPV basic seulement					

l'étendu est de 28,25 ; ce qui signifie que la productivité de la ville est très faible tant pour les deux

¹ Agglomération économique ou les économies d'agglomération sont les avantages, les économies ou les coûts de réductions (moyennes) qui surviennent lorsque les entreprises et les personnes s'installent proches les unes des autres dans des villes et des pôles industriels (ONU-HABITAT, 2012)

types d'IPV de base que pour celui élargi et donc, il convient de prendre en considération cette faiblesse et équilibrer la structure de la productivité de Tozeur.

Ce taux de productivité faible est due essentiellement au fait que la ville présente une faiblesse pratiquement au niveau des trois sous-dimensions. Le produit urbain par habitant de la ville est de 2892,88\$/h. Les statistiques montrent que le produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie à prix courants par habitant est passé de 4.200 dollars en 2014 à 3.400 dollars en 2017, ce qui classe les habitants de la ville de Tozeur en-dessus de la moyenne nationale.

Le revenu moyen des ménages est de 8 039,26\$, une valeur assez faible à l'échelle internationale, mais pour un pays comme la Tunisie qui un pays en développement et qui vient d'être classée dans la catégorie des « pays à revenus moyens », cette valeur est XXXXXXXX.

Le score en matière d'économie d'agglomération est faible dû essentiellement au faible taux de la répartition spatiale de la productivité de la ville (55 396 \$/ km²), et partiellement à celui de la spécialisation économique. Cela pourrait être attribué au manque de productivité d'une part, et au manque de la diversité des activités économiques dans la ville, qui se concentrent seulement dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture.

En général, les économies d'agglomération proviennent de la concentration des entreprises et des travailleurs dans un même lieu, permettant aux entreprises de bénéficier des avancées technologiques, de meilleures opportunités pour partager les intrants intermédiaires, d'avoir accès à un nombre important de travailleurs ayant des compétences multiples et d'avoir accès à un marché important qui leur permet d'exploiter les économies d'échelle. Tozeur devra devenir un centre urbain et un pôle régional ayant une aptitude à attirer des investissements productifs.

La ville a un ratio de dépendance des personnes âgées faible, qui est de l'ordre de 11,3 ce qui signifie qu'il y a 11 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de 15 à 64 ans. La charge économique sur le groupe d'âge actif est donc assez faible, ce qui favorise la croissance économique. Ce phénomène est assez général en Tunisie vu l'accélération du vieillissement de la population tunisienne qui est classée première au niveau africain et arabe. D'autre part, la forte dépendance vis-à-vis de la vieillesse pourrait être attribuée au fait que, les personnes qui atteignent l'âge de la retraite restent inactifs à un taux national de l'ordre de 85,5% (INS, 2014).

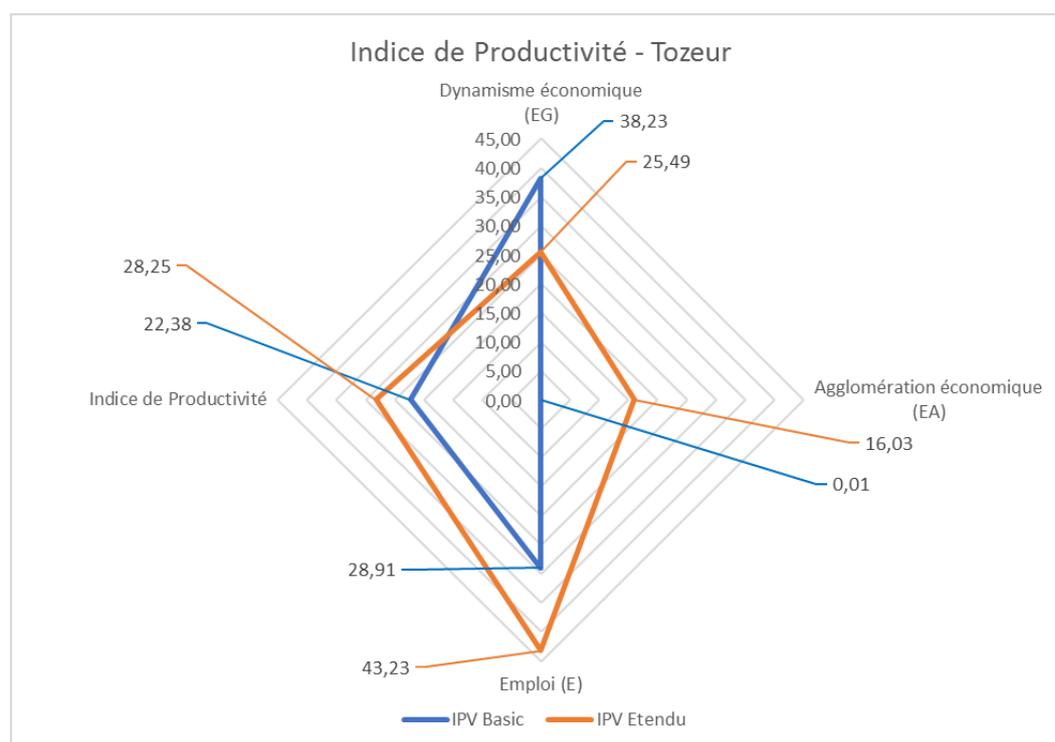
Le taux de l'emploi informel (29 emplois informels pour 100 personnes adultes) assez élevé est également un inconvénient pour la prospérité de la ville, dont l'économie devrait être essentiellement formelle, pour favoriser la productivité, les conditions de vie et de travail de sa population. Le ratio emploi / population (REP) est un indicateur qui reflète la capacité de l'économie à fournir des emplois à sa population. Pour Tozeur, le REP est en dessous de la moyenne (33,9 personnes employées pour 100 personnes adultes), c'est-à-dire que la ville a une faible capacité à créer des emplois pour sa population. Cependant, cela ne suffit pas pour évaluer le niveau de travail décent dans la ville ou son déficit. Il peut être utile d'examiner les revenus, la durée du travail (à temps plein ou à temps partiel) et la qualité des emplois pour avoir une meilleure idée de la situation du marché du travail de la ville.

Toutefois, des initiatives solides et diverses sont nécessaires pour améliorer les maillons faibles de cette dimension. Des plans d'action et des efforts délibérés en faveur de la diversification des activités économiques et leur regroupement devraient être adoptés pour améliorer l'infrastructure économique. Une stratégie de diversification garantissant que l'économie de la ville dépende moins

des dépenses publiques mais incitant le secteur privé à jouer un rôle plus dominant dans l'économie sera bénéfique à l'économie de la ville.

D'autre part, le renforcement du cadre réglementaire des activités économiques, la formalisation du travail informel est aussi nécessaire pour assurer la stabilité des finances publiques et l'amélioration de la productivité de la ville. En outre, les stratégies pour la création d'emplois devraient être intensifiées afin de garantir un environnement propice à une meilleure condition de vie des citoyens. Une nouvelle politique de développement de la ville, valorisant les atouts spécifiques de la région, est nécessaire, notamment par la mise en place de conditions propices aux affaires permettant d'attirer les investisseurs. La relance de l'investissement et la création d'emplois de qualité sont des priorités.

Figure: Indice de Productivité, Tozeur 2018



DIMENSION DE L'INFRASTRUCTURE

Le développement des infrastructures est au cœur du développement d'une ville prospère. La dimension infrastructure mesure la manière dont les villes utilisent les ressources disponibles pour déployer une infrastructure fonctionnelle et efficace. Les infrastructures et les services publics tels que les réseaux routiers, l'alimentation en eau, le logement, l'assainissement, l'électricité, les établissements de santé et les TIC sont essentiels pour assurer les moyens de subsistance de la population et améliorer la qualité de leur vie tout en renforçant l'attractivité de ces régions. La dimension Développement des infrastructures à Tozeur a affiché un taux de 65,94 points pour les indicateurs de base et 67,00 points pour les indicateurs étendus, et la ville a donc été classée modérément faible pour l'IPV de base et modérément solide pour l'IPV étendu.

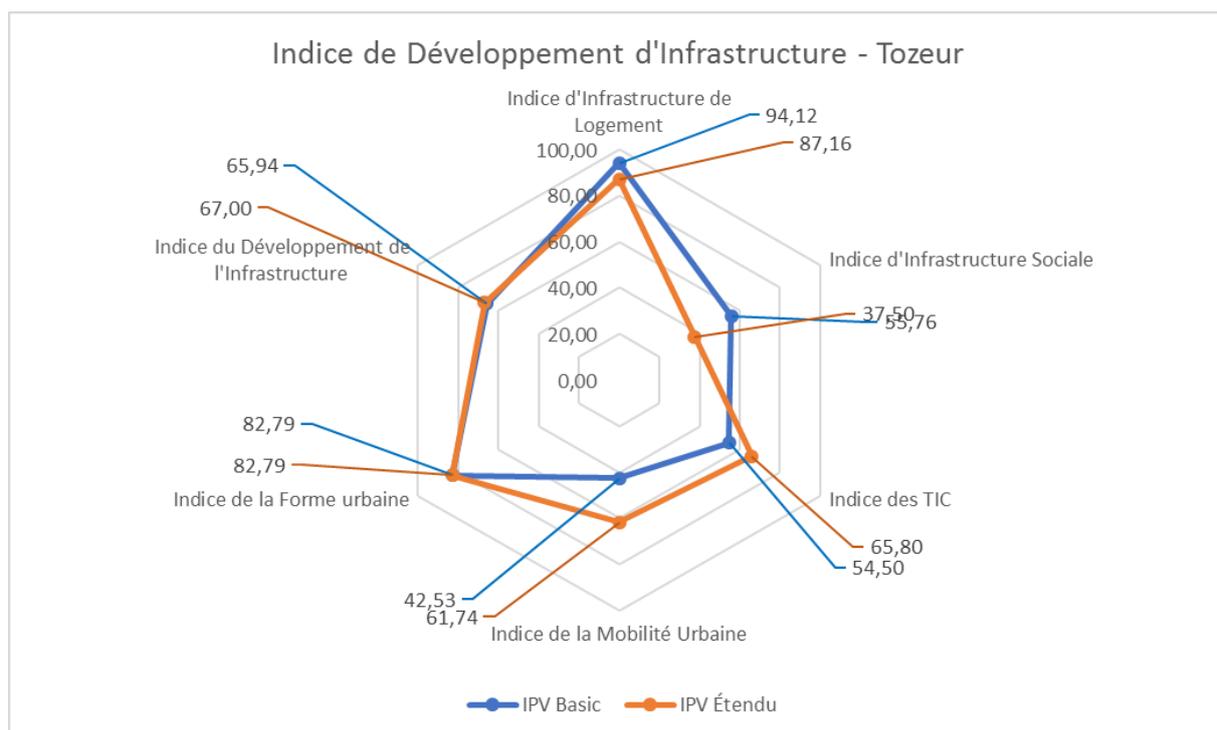
Tableau : Indice de développement des infrastructures

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Classement	
				Basic	Étendu

Infrastructure de logement	Habitat amélioré	%	96,8	Très Solide	Très Solide
	Accès aux sources d'eau améliorées	%	100,0		
	Accès aux services d'hygiène et assainissement améliorés*	%	99,6		
	Access a l'électricité*	%	99,7		
	Surface habitable suffisante*	%	91,7		
	Densité de la population	Habitant / Km ²	5328,63		
Infrastructure sociale	Densité des médecins	# / 1,000	2,54	Modérément faible	Très faible
	Nombre des bibliothèques publiques	# / 100,000 personnes	2,15		
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Accès à l'Internet	%	54,50	Modérément faible	Modérément Solide
	Possession d'un ordinateur à domicile	%	42,90		
	Vitesse moyenne de la connexion internet*	Kbps (Kilobytes par seconde)	8050		
Mobilité Urbaine (MU)	Utilisation des transports publics	%	4,1	Très faible	Modérément Solide
	Durée moyenne du temps de voyage quotidien	Minutes (min)	25,52		
	Longueur du réseau de transport de masse*	Km / 1000,000	3,994		
	Décès par accident routier	# / 100,000 Habitant	23,91		
	Abordabilité /Accessibilité du transport	%	0,002		
Forme urbaine (FU)	Densité des intersections de routes	# / Km ²	206,61	Très Solide	Très Solide
	Densité des routes	Km /	21,29		
	Surface allouée aux rues	%	22,44		
*Cet indicateur est calculé pour l'IPV basic seulement					

Il existe des indicateurs faibles, qui doivent être améliorés en priorité, et des facteurs importants, qui doivent être maintenus pour atteindre un certain équilibre et atteindre des niveaux de prospérité plus élevés. Parmi les indicateurs qui nécessitent une attention urgente, on peut citer : l'utilisation du transport en commun, l'accès à l'Internet et aux ordinateurs à la maison, le nombre de bibliothèques publiques, les accidents de la route, la densité urbaine des rues, les terrains alloués aux rues ainsi que le nombre de médecins dans la ville. Cela appelle à un renforcement des politiques urbaines qui soutiennent le développement des infrastructures.

Figure 2.3: Indices d'infrastructure pour Tozeur



L'indice d'infrastructures de logement et celui de la forme urbaine sont le maillon le plus puissant de cette dimension. Toutefois, cette évolution a été contrebalancée par les infrastructures sociales, les TIC, et la mobilité urbaine, qui ont enregistré des performances très faibles ou modérément faibles selon le type d'IPV dans l'échelle de la prospérité.

Les infrastructures de logement à Tozeur sont convenables, comme en témoignent le nombre élevé de logements améliorés (96,8 ménages sur 100 vivent dans des maisons durables), pratiquement tous les ménages ont accès à l'eau (100%), à l'assainissement amélioré (99,6%) et ont une surface habitable suffisante (91,7%). Cela est principalement dû aux programmes de logement destinés aux ménages à faibles revenus, aux programmes spécifiques aux logements sociaux et à la réhabilitation et rénovation des quartiers populaires. La plupart des indicateurs relatifs aux infrastructures de logement sont très élevés, à l'exception de la densité de population, qui peut également être associée à l'étalement urbain de la ville au détriment des terrains agricoles, d'où la nécessité de redéployer de nouveaux plans d'aménagements de la ville tenant en compte les nouvelles extensions urbaines. L'étalement urbain est dû en grande partie aux espaces alloués aux maisons ; les maisons du sud tunisien sont réputées être spacieuses.

Toutefois, la mobilité urbaine, la part des surfaces allouées aux rues, le nombre de bibliothèques et l'utilisation des TIC par les ménages sont, plus ou moins, une source de préoccupation pour la ville, qu'il convient d'améliorer tout en prenant des mesures nécessaires pour éviter toute dégradation éventuelle. Le principal problème auquel la ville est confrontée en matière de mobilité urbaine est le transport public qui n'est pas assez développé (seulement 4,1% des déplacements motorisés sont parcourus par voie de transport public), avec une durée moyenne de 25,52 minutes des trajets journaliers en transport public ; ce taux assez bas s'explique par une insuffisance de l'offre de TP à Tozeur dont la plupart de la population utilisent le taxi ou les voitures privées. La connectivité entre les rues de la ville est bonne en général mais elle est affectée par la part des terrains alloués aux rues

(22,44 %). Il est impératif d'améliorer la connectivité et la perméabilité de l'espace urbain afin de promouvoir la sécurité du mouvement des piétons et de réduire les embouteillages dans la ville.

Pour de ce qui est de l'infrastructure sociale, la ville ne compte que deux bibliothèques publiques seulement pour toute sa population. Il est donc recommandé d'augmenter le nombre de bibliothèques publiques afin de promouvoir la culture de la lecture et de contribuer ainsi à l'encouragement à la lecture et à la culture au sens large. La ville dispose d'infrastructures TIC moyennes, l'accès aux ordinateurs dans les maisons est en dessous de la moyenne (42,9%), l'accès à l'Internet est moyen (54,5%) aussi ; même si la vitesse moyenne du haut débit est hautement classée, cette sous-dimension reste moyennement faible surtout pour l'IPV de base. D'autre part, les accidents de la route affichent un taux annuel de 23,91 victimes pour 100000 habitants en 2018 ; ce chiffre est alarmant du fait que les accidents de la route présentent un fléau pour toute la Tunisie en général. En effet, la sécurité routière est un problème majeur en Tunisie et les incidences économiques engendrées par les accidents sont énormes. Selon l'association tunisienne de la prévention routière, ils ont coûté à l'État quelques 3000 millions TND durant les 5 dernières années (1000 millions USD).

INDICE DE QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie est un facteur déterminant du bien-être et de la prospérité. Pour promouvoir le bien-être, il est impératif d'améliorer la sécurité et l'accès à une bonne santé, à l'éducation et à un espace public ouvert. Le tableau ci-dessous montre la performance des indicateurs de qualité de vie.

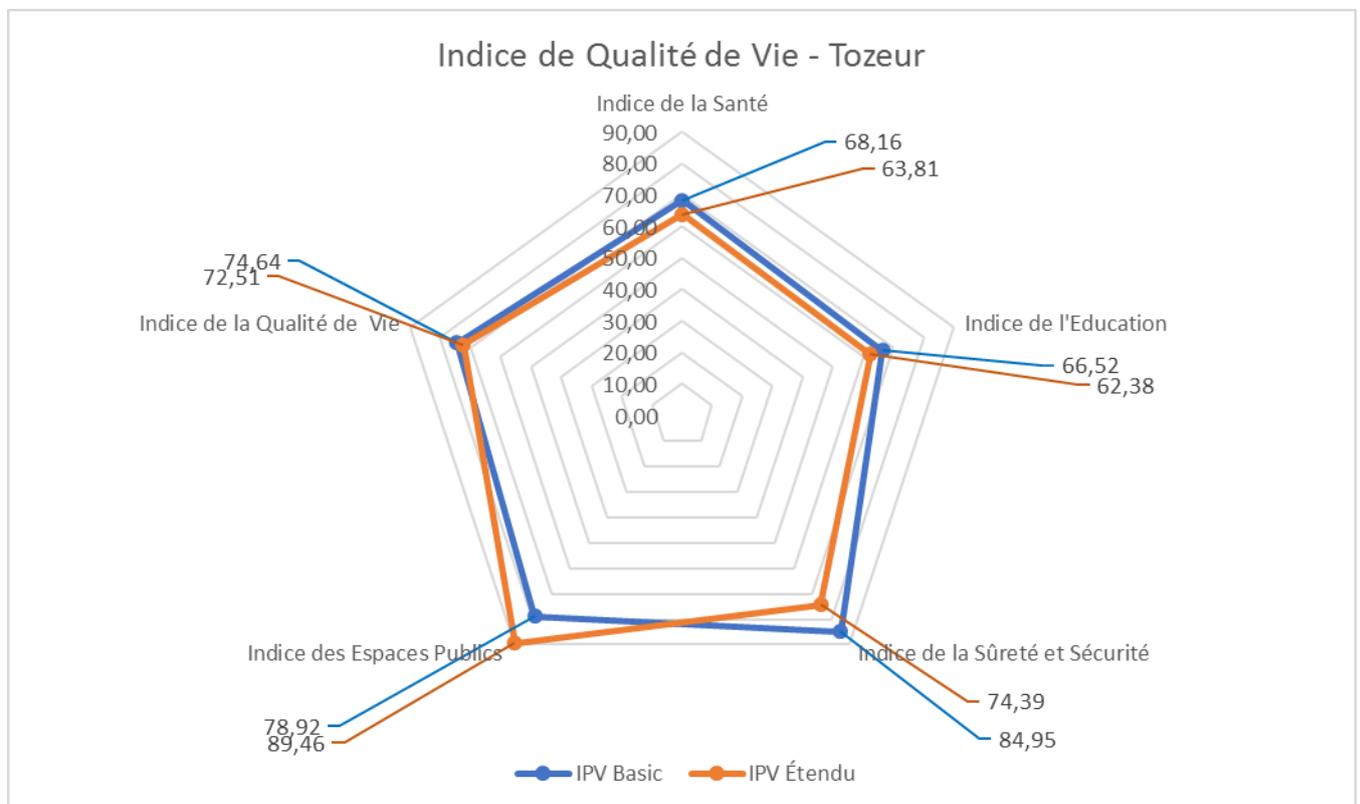
Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Échelle d'interprétation	
				Basic	Étendu
Santé	Espérance de vie à la naissance	Années	75,40	Modérément solide	Modérément solide
	Taux de mortalité des moins de 5 ans	# / 1,000 naissances vivantes	13,00		
	Couverture vaccinale*	%	76,60		
	Taux de mortalité maternelle*	# / 100,000 naissances vivantes	56,80		
Education	Taux d'alphabétisation	%	85,50	Modérément solide	Modérément Faible
	Durée moyenne de scolarisation	Années	7		
	Taux d'éducation préscolaire*	%	83,9		
	Taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur *	%	32,58		
Sécurité et sureté	Taux d'homicides	Homicides par 100000 personnes	3,05	Très solide	Solid

	Taux de vols*	Vols par 100000 personnes	461,28		
Espaces publics	Accès aux espaces publics ouverts	%	78,92	Solide	Très solide
	Espace vert par habitant*	m ² par habitants	22,92		
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La qualité de vie est la deuxième dimension la plus performante à Tozeur. Comme le montre la figure ci-dessus, les indices de QV de base et étendu sont tous deux élevés avec des valeurs respectives de 74,64 et 72,51.

Les sous-dimensions de la sécurité et l'accès aux espaces publics sont les mieux côtés. En effet, les taux des homicides et vols en Tunisie restent parmi les plus faibles dans le monde ; la Tunisie est réputée depuis des décennies pour être un pays "sûr" et "stable" même si le taux de criminalité a augmenté ces dernières années (une hausse de 13% en 2018, par rapport à l'année 2017, selon les dernières statistiques de sécurité, relatives à la lutte contre la criminalité). L'indice d'espace public est estimé à 78,92 et 89,46 respectivement pour l'IPV de base et étendu. Le classement étendu de l'IPV est très solide en raison au taux d'espace vert par habitant qui est élevé (22,92 m²/habitant supérieur au taux requis de 15 m²), nécessaire pour améliorer la qualité de la vie et la qualité de l'air. Il est toutefois nécessaire de conserver aussi les espaces ouverts, faciliter leurs accessibilités et promouvoir leur utilisation.

Figure : Indices de qualité de vie -pour Tozeur, 2018



La sous-dimension de l'éducation de l'IPV est classée forte pour les deux IPV avec des taux de 66,52 et 62,38 pour respectivement l'IPV de base et étendu. Cette différence provient de la valeur du taux de scolarisation au niveau tertiaire (32,58%) qui reste assez faible même si la scolarisation au niveau universitaire est en augmentation eu égard à la politique éducative tunisienne depuis l'indépendance. En effet, cette politique a concentré ses efforts pour développer le système éducatif en général afin qu'il puisse produire une base de capital humain solide qui soit en mesure de répondre aux besoins changeants d'une nation en développement.

La sous dimension sur la santé est modérément solide pour les deux types d'IPV, ceci est dû essentiellement à l'espérance de vie et le taux de vaccination qui sont assez élevés. Il convient de noter que les statistiques au niveau national et des grandes régions ont été utilisées pour représenter Tozeur car les données au niveau de la ville n'étaient pas disponibles. Le taux de mortalité des enfants de moins que 5 ans à l'échelle nationale est passé de 16 pour 1 000 naissances en 2010 à 13 en 2018, qui est beaucoup plus faible que le taux de mortalité mondial des moins de cinq ans (93 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 et 39 pour 1000 en 2018). Outre l'amélioration des soins, l'amélioration du niveau de vie et la baisse de la fécondité, la lutte pour la baisse de la mortalité infantile en Tunisie a été menée sur plusieurs niveaux tant sur un plan purement médical, qu'également sociétal et économique. Le taux de mortalité maternelle en Tunisie est passé de 68,9 pour 100000 naissances vivantes en 1993-1994 à 44,8 en 2010-2011. L'amélioration du taux de mortalité maternelle peut être attribuée à l'engagement politique volontaire pris en Tunisie sur les questions liées à l'égalité des sexes, notamment l'accès à la planification familiale, la légalisation de l'avortement, et la création de l'office national de la famille et de la population et de l'initiative tunisienne sur la maternité sans risques lancée en 1999.

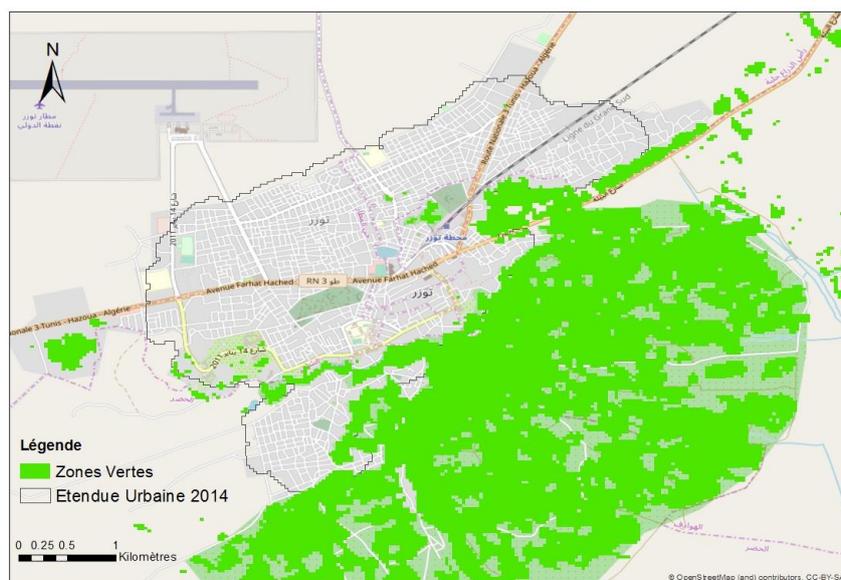
Encadré 1: Contribution des espaces verts et des espaces publics à la qualité de la vie à Tozeur

Malgré son climat typiquement aride tout au long de l'année (la température moyenne à Tozeur est de 21.1 °C sur une année et les précipitations annuelles moyennes sont seulement de 93 mm), la ville a une proportion considérable de sa superficie couverte par des espaces verts. La part d'un habitant de la ville en espace vert est de 22,92 m² / habitant, dépassant ainsi largement le seuil précisé dans l'IPV qui est 15 m² / habitants. La zone oasienne est très bénéfique à la population. En outre, de nombreux espaces verts sont ouverts au public, de sorte que 78,92% de la population ont accès à des espaces ouverts situés à moins de 400 mètres de leurs habitations, que ça soit le long des réseaux routiers ou au niveau de leurs habitations. Ce taux donne une influence considérable à la sous-dimension Qualité de Vie (QV) de l'IPV pour Tozeur.

Les oasis ont constamment joué un rôle essentiel dans la protection de l'environnement en milieu aride et sont censées contribuer à l'atténuation des effets induits par les changements climatiques. Ces changements commencent à se manifester dans les zones arides et semi-arides par le réchauffement de l'air et l'accentuation des extrêmes pluviométriques (sécheresses et inondations) ainsi que le dérèglement de leur avènement. Les écosystèmes oasiens contribuent largement à lutter contre l'avancée du désert et au maintien de la biodiversité.

Toutefois, la performance de cet indicateur est menacée par l'expansion urbaine, qui se produit uniquement aux dépens des espaces verts. Avec la pollution de l'air, la chaleur et les températures extrêmes en été et en hiver qui font partie des problèmes auxquels les villes dont Tozeur, sont confrontées aujourd'hui ; des efforts délibérés en faveur de la conservation des écosystèmes et de la protection des espaces publics sont nécessaires car ils contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions environnementales dans les villes.

La figure ci-dessous montre la répartition des espaces publics ouverts et des autres espaces verts de la ville de Tozeur.



DIMENSION ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

L'équité et l'inclusion sociale sont essentielles pour respecter le principe de ne laisser personne de côté, comme le stipule le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une société inclusive est une société qui surpasse les différences de race, de sexe, de classe sociale, de génération et de géographie (ONU-Habitat, 2012). Une ville est prospère si toutes les formes d'inégalité sont évitées ou éliminées – selon le revenu, logement, sexe, etc. Le tableau ci-dessous montre la performance des indicateurs dans cette dimension pour la ville de Tozeur.

Tableau : Indice d'équité et d'inclusion sociale

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Value	Échelle d'Interprétation	
				Basic	Étendu
Équité Economique	Coefficient Gini	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	0,2752	Modérément solide	Modérément solide
	Taux de pauvreté	%	11,1		
Inclusion sociale	Ménages ayant les caractéristiques des bidonvilles	%	0,29	Très Solide	Très Solide
	Taux de chômage des jeunes	%	51,0		
Inclusion selon le genre	Ratio garçons-filles au secondaire	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	1,1	Très solide	Solide
	Participation des femmes dans les gouvernements locaux *	%	41,66		
	Participation des femmes dans la main d'œuvre locale*	%	21,3		
*Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La dimension de l'équité et de l'inclusion sociale de la ville, est élevée tant pour l'IPV de base qu'étendu (82,30 ; 76,29) ; c'est la sous dimension de l'IPV de la prospérité de la ville la plus

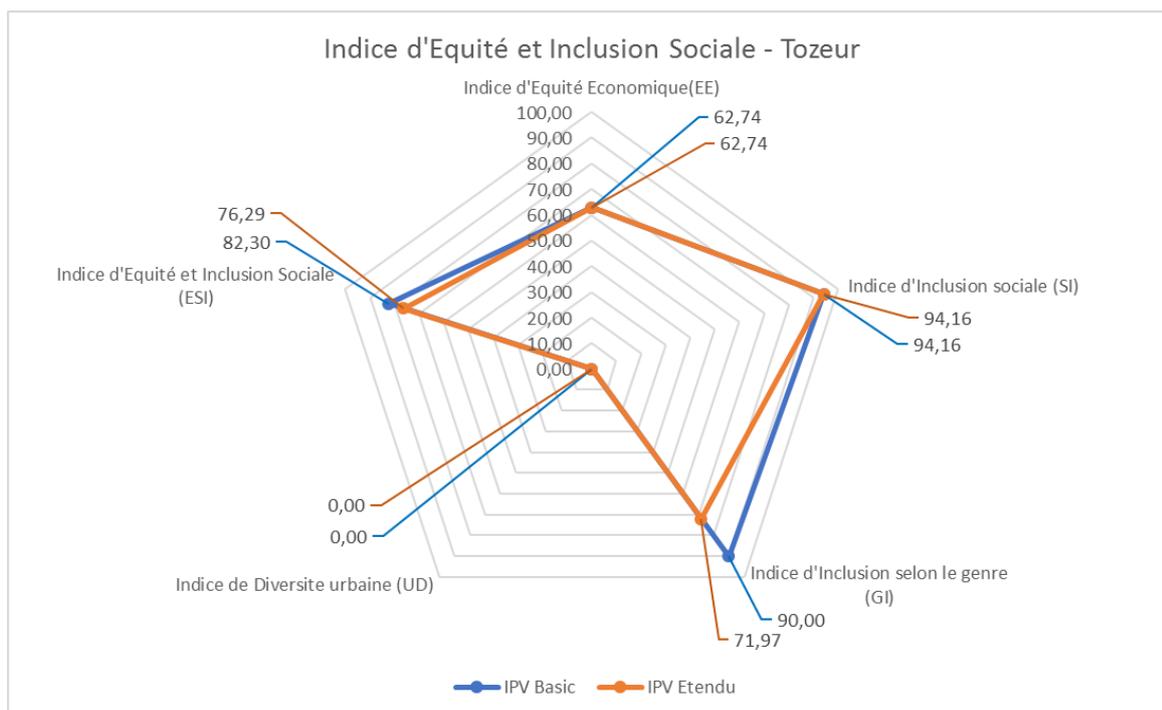
performante pour les deux types d'IPV. Les scores les plus élevés se trouvent dans les sous-dimensions Inclusion Genre et Inclusion sociale, qui sont très solides aussi bien pour l'IPV de base que pour l'IPV étendu.

Toutefois, la sous-dimension Inclusion sociale comporte un maillon faible qui est le taux de chômage des jeunes (51%) ; fortement supérieur au taux de chômage de la ville (21.1%) en général ; ce qui met en évidence la situation du marché de l'emploi difficile à laquelle sont confrontés les jeunes tunisiens. Leur insertion et intégration dans le marché de l'emploi est l'une des préoccupations majeures des gouvernements ; d'où le lancement en juin 2019 d'une stratégie nationale de l'emploi qui sera mise en œuvre dans la période allant de 2020 à 2030, et dont la principale orientation est d'adapter la formation des diplômés de l'enseignement supérieur et ceux de la formation professionnelle, avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi.

La sous-dimension de l'équité économique affiche un IPV modérément solide grâce au coefficient de Gini qui est de l'ordre de 0,258 ; ce qui conforte l'idée que les ménages de la ville de Tozeur ne sont pas très différents en termes de niveau de vie, même si le coefficient a été calculé sur la base des dépenses des ménages et non des revenus. En effet, ce taux qui mesure le niveau d'inégalité de la répartition des dépenses dans la population est proche de celui des pays les plus égalitaires qui ont un coefficient de l'ordre de 0,2 (Danemark, Suède, ...). Il convient de noter que le taux de pauvreté a contribué à la baisse du score de cette sous-dimension même si sa valeur (11,1%) est inférieure à la moyenne nationale (15,2%).

La sous-dimension d'inclusion de genre est respectivement très solide et solide pour l'IPV de base et étendu (90 et 71,97). Ce taux élevé est dû à la forte représentation des femmes dans les conseils des collectivités locales de la ville (élections municipales tunisiennes de 2018) ainsi qu'au ratio d'inscription entre filles et garçons dans l'enseignement secondaire (1.1). La part des femmes dans l'emploi est seulement de 21,3%, ce qui est assez faible. Des disparités importantes persistent sur le marché du travail entre les hommes et les femmes. Le taux d'emploi des femmes en Tunisie est l'un des plus élevés de la région MENA mais il reste largement plus faible que celui de l'OCDE (23 % contre 63 %). La part des femmes occupant des postes de direction dans les secteurs publics et privés est la plus élevée des pays MENA (14.8 %) (OCDE, 2017e). Le taux de chômage élevé des femmes peut aussi provenir de leur plus faible mobilité, qui les empêche de déménager pour prendre un emploi, et de la distance les séparant d'un bureau de l'emploi. Globalement, les femmes occupent des emplois moins qualifiés que les hommes ayant le même niveau d'instruction (REFERENCES SI POSSIBLE).

Figure : Indices d'équité et d'inclusion sociale, 2018



DIMENSION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La durabilité environnementale est un élément clé du développement durable. Les villes prospères veillent à ce que, lorsqu'elles se développent, leur croissance économique s'inscrit dans une perspective de long terme qui intègre les contraintes liées à la préservation de l'environnement. Ce développement doit satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité des générations futures de satisfaire les leurs.

L'indice de durabilité de l'environnement a affiché une performance très faible avec un score de 34,32 pour l'IPV de base et 34,92 pour un l'IPV étendu. Cela montre que la ville n'a pas réussi à maintenir un environnement équilibré et durable.

Ce problème de disfonctionnement de l'environnement est pratiquement général pour tout le pays. Effectivement, en dépit de certains progrès accomplis notamment au début des années 1990, dans le domaine de la protection de l'environnement, plusieurs problèmes demeurent et dont l'ampleur s'est accentuée à partir de la fin de 2011. Ceux-ci ont entraîné de sérieux impacts sur la santé publique, sur l'économie du pays et la qualité de vie de la population. Toutefois, la question des impacts de la détérioration de l'environnement revêt une importance particulière pour les pouvoirs publics centraux et locaux et la société civile. Au cours des 5 dernières années, les autorités compétentes ont essayé de trouver des solutions et alternatives permettant de réaliser la transition environnementale et fournir les moyens financiers et humains aux agences environnementales et structures pour réduire les problèmes environnementaux.

Tableau : Durabilité environnementale

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Échelle d'Interprétation	
				Basique	Étendu
Qualité de l'air	Nombre de stations de mesure de la qualité de l'air	#	1	Très faible	Très faible

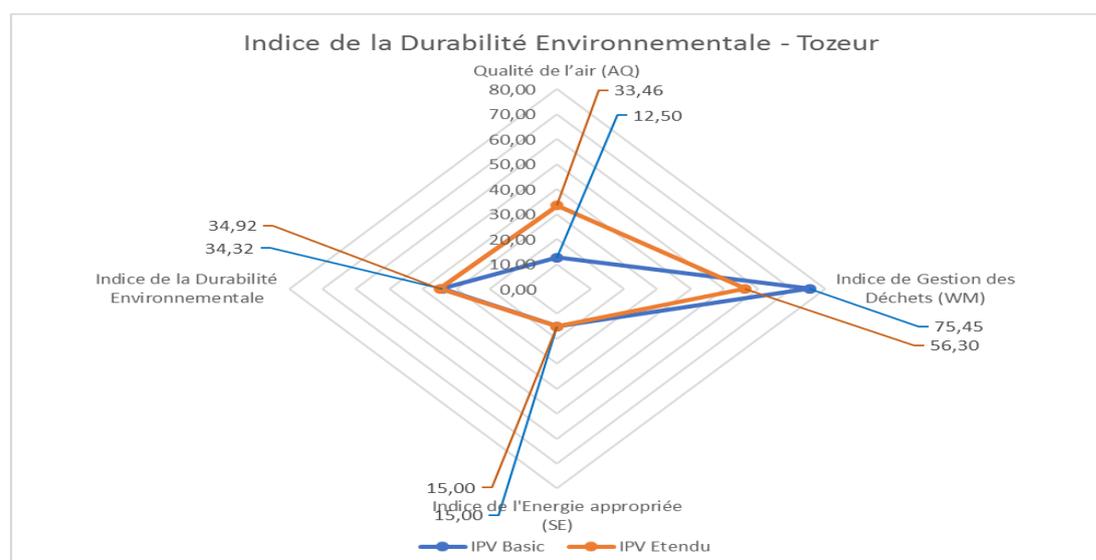
	Concentration en PM 2.5*	Microgrammes per mètre cube	35,57		
	Émissions CO ₂ * (National)	Tonnes Métrique de CO ₂ par habitant	2,6		
Gestion des déchets	Collection des déchets solides	%	84	Solide	Modérément faible
	Traitement des eaux usées	%	66,9		
	Taux de recyclage des déchets solides*	%	9		
Energie durable	Part de consommation des énergies durables (National)	%	3	Très faible	Très faible
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La ville réalise un bon score en termes de collecte des déchets solides, puisque 84% de ses ménages bénéficient de ce service. Le système de gestion des déchets en Tunisie a évolué ces derniers temps grâce à la volonté politique, et le secteur jouit, désormais, d'une attention prononcée dans le cadre d'une stratégie de protection de l'environnement et de développement durable. De nombreux projets et activités sont mis en œuvre afin de réduire les nuisances actuelles et d'améliorer le cadre de vie des citoyens. À titre d'exemple, plus de 15 décharges contrôlées et centres de transfert y afférents ont été réalisés dans les grandes villes. Un certain nombre de systèmes de gestion ont été également mis en place quant à certains types de déchets spéciaux aptes à la valorisation et au recyclage. Bien que la collecte des déchets soit très bien gérée, il convient de mettre l'accent sur le recyclage des déchets et de bien le gérer afin de tirer parti de la réutilisation des déchets récupérés et d'améliorer la durabilité de l'environnement. Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale future, concertée, de gestion des déchets prospectives en matière de collecte, de recyclage et de valorisation des déchets vient de commencer. Actuellement, seulement 9% des déchets sont recyclés à Tozeur.

La réutilisation des eaux usées traitées par l'Office Nationale de l'Assainissement a démarré en Tunisie depuis les années 60. La valorisation économique de chaque goutte d'eau et tout particulièrement des eaux usées domestiques, après un traitement adéquat fait partie de la politique nationale de l'eau potable et de l'assainissement en Tunisie ; ce qui a permis au pays d'atteindre le plus haut taux d'accès à l'approvisionnement et à l'assainissement de l'eau parmi les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Pourtant le traitement des eaux usées à Tozeur est moyen, il est de l'ordre de 66,9%. Il faut donc prendre des mesures pour favoriser la réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture ou du moins dans l'embellissement de la ville.

La ville a également enregistré de mauvais résultats en matière de surveillance de la qualité de l'air ; actuellement elle ne dispose que d'une seule station de surveillance, qui ne mesure que la disponibilité de l'ozone (O₃) dans l'air. Des mesures urgentes doivent être prises pour installer un équipement de mesure qui captera le niveau de particules et d'émissions de dioxyde de carbone.

Figure : Indices de la Durabilité Environnementale, Tozeur 2018



Par ailleurs, Tozeur est soumise à une dégradation de son environnement oasien. Le milieu oasien continue à subir des mutations profondes sur le plan social, économique, écologique et climatique. Les oasis sont confrontées actuellement aux contraintes de la salinisation accrue des sols, au mauvais drainage dû, à une exploitation irrationnelle et irraisonnée des ressources en eau ; ce qui contribue à la dégradation des ressources en sol et en eau, à une pollution accrue de l'air, des sols et des eaux et par conséquent à l'accentuation de l'appauvrissement biologique. Un projet de Gestion Durable des systèmes oasiens tunisiens (GDEO) vient d'être lancé avec le soutien de la Banque Mondiale ; il vise à l'élaboration d'une stratégie nationale cohérente et globale pour la gestion durable des écosystèmes oasiens traditionnels.

L'utilisation de l'énergie renouvelable dans la ville est très limitée, ce qui est le cas de tout le pays en général ; toutefois, un projet pilote vient d'être entamé dans le pays et Tozeur a été choisi comme gouvernorat pilote à travers un plan de réduction de plus de 20% de la consommation énergétique.

DIMENSION GOUVERNANCE ET LÉGISLATION

La gouvernance et la législation sont des éléments clés des villes proprement gérées et prospères et de l'urbanisation durable. Les citoyens sont responsabilisés lorsque des structures sont mises en place pour une participation effective à la prise de décision et à la planification. Les finances sont également importantes pour garantir l'autonomie des collectivités locales. Une ville prospère est caractérisée par un niveau élevé de i) participation du public, ii) un financement municipal robuste, iii) une capacité institutionnelle efficace et effective et iv) une expansion urbaine ordonnée.

La sous-dimension gouvernance urbaine et législation est classé faible pour les deux types d'IPV avec une légère différence (43,19 et 44,46).

La mauvaise performance de cette dimension de l'IPV est due essentiellement à la sous-dimension de la gouvernance de la participation et la sous-dimension finances municipales et capacité institutionnelle. Effectivement le taux d'accès à l'information affiche une valeur de 30% qui est une valeur médiocre vu que le site Web de la commune de Tozeur ne met pas en ligne toutes les informations requises. Le taux de participation aux élections municipales de 2018 est très faible ; seulement 31,8% de la population a participé aux élections (inférieur au taux national qui est de

33,7 %). Cela est dû à l'abstention des électeurs et leur défiance à l'égard de l'offre politique existante au moment des élections.

En ce qui concerne les finances locales, la ville n'arrive pas à générer efficacement ses revenus propres, seulement 28,6% des revenus sont propres à la ville. Toutefois, les dépenses sont relativement moyennes puisque la ville arrive à dépenser 55,69% des finances qui lui ont été alloués par les pouvoirs centraux.

La croissance de la population nécessite généralement l'artificialisation de terres, notamment pour l'habitat. La lutte contre l'étalement urbain, c'est-à-dire contre une gestion peu économe de l'espace, consiste alors à veiller à ce que l'évolution de la surface artificialisée ne soit pas supérieure à celle de la population. Dans le cas de Tozeur, le taux de croissance des terres aménagées est supérieur au taux de croissance de la population. En conséquence, la consommation d'espaces n'est pas optimale. Cette situation ne peut être corrigée que par la révision des plans d'occupations des sols de toute la ville et l'actualisation de son plan d'aménagement urbain (PAU) et par le respect des recommandations émises dans ce document.

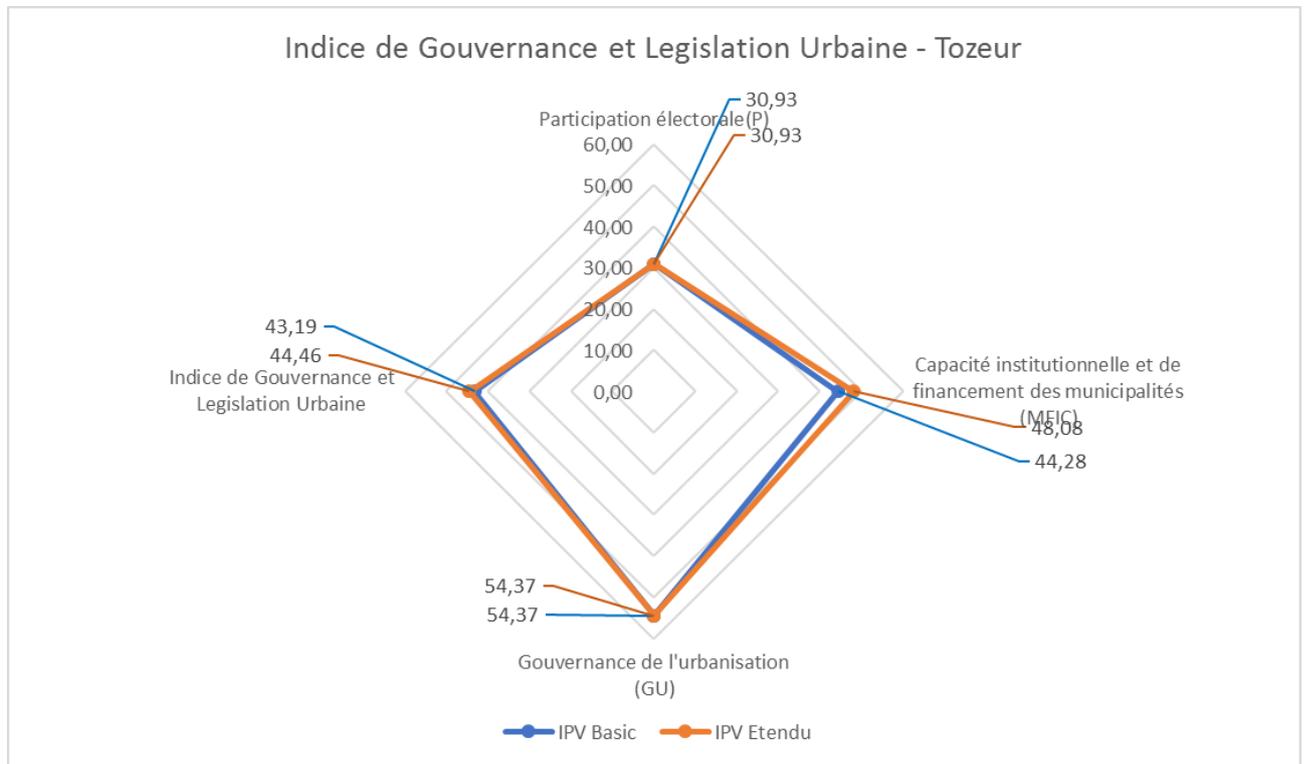
Tableau 2.7: Gouvernance et législation - Performance des sous-dimensions

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Échelle d'interprétation	
				Basique	Étendu
Participation civique	Taux de participation des électeurs	%	31,85	Très faible	Très faible
	Accès à l'information publique	%	30,00		
	Participation civique *	%	No data		
Finances municipales et capacité institutionnelle	Collection des revenus propres	%	28,6	Faible	Faible
	Temps nécessaire pour démarrer une entreprise	Jours	8		
	Taux de dette sous-nationale*	%	No data		
	Efficacité des dépenses locales*	%	55,69		
Gouvernance de l'urbanisation	Efficacité de l'utilisation des terres		1,369	Modérément Faible	Modérément Faible
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

Les données collectées pour l'élaboration des indicateurs relatifs à la finance locale sont relatives à l'année 2016 (dernière comptabilité diffusée sur le site du ministère des finances) et le faible ratio des dépenses réelles par rapport à celles budgétisées par le conseil des collectivités locales ainsi que

l'insuffisance de la collecte de recettes sont dues probablement du fait que les conseils n'étaient pas encore élus et autonomes à cette date.

Figure : Indices de gouvernance et de législation, Tozeur 2018



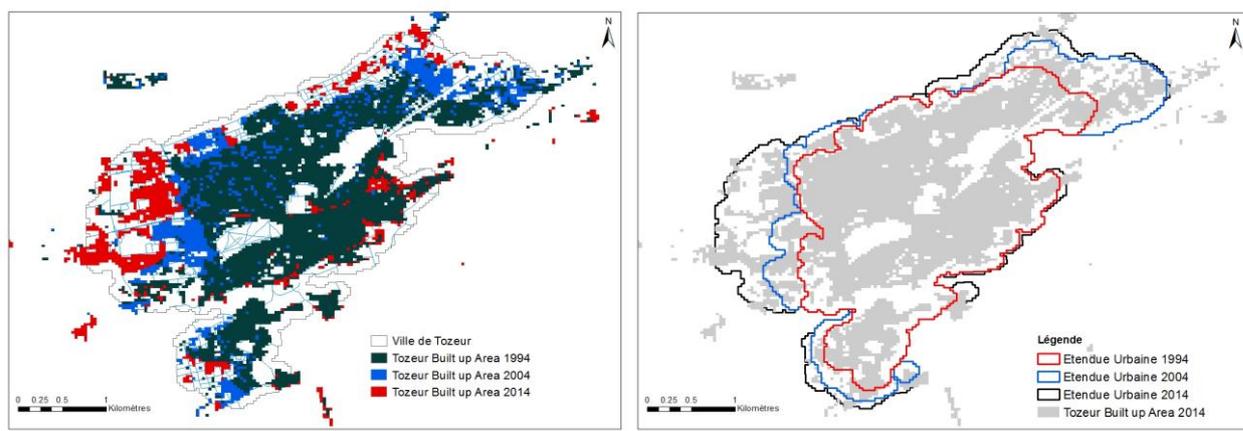
Encadré 2 : Expansion urbaine à Tozeur

À l'échelle globale, l'identité générale de la ville de Tozeur est tout d'abord définie par sa situation entre l'oasis et l'espace désertique. Après l'indépendance du pays, en 1956, l'extension de la ville de Tozeur s'est faite surtout en direction du nord et de l'est par la création de zones d'habitation populaires, qui ont reconduit le modèle d'habitat bédouin spécifique, que l'on observe dans le Sud tunisien. La ville connaît aujourd'hui une extension urbaine fulgurante, due essentiellement à l'importance accordée par les pouvoirs publics au tourisme saharien – qui s'est manifestée, d'une part, par la création d'une zone touristique qui ne cesse de se développer et d'autre part, par l'augmentation de la population urbaine.

En effet, les analyses spatiales à partir de 1994 ont montré que la ville s'est développée avec un taux d'extension urbaine annuel de 15 %, elle affiche une même exception (extension ou superficie ?) de 1,51 Km² durant la décennie, entre 1994-2004 et 1,50 Km² entre 2004-2014. Or la population a évolué de 17,2% entre 1994 et 2004 et 14,8% entre 2004 et 2014. Ceci explique la diminution de la densité urbaine durant la dernière décennie. Effectivement, l'analyse des tendances spatiales montre que le ratio du taux de consommation des terres par rapport au taux de croissance de la population est passé de 0,63 durant la période 1994-2004 à 0,2 durant la période 2004-2014.

À l'heure actuelle, l'unité urbaine, définie par l'approche de l'étendue urbaine - une approche de définition urbaine globale qui définit la ville en fonction de la densité et de la proximité des zones bâties - s'est étendu en dehors des limites de l'ancienne ville et des quartiers historiques qui sont nés au bord de l'oasis. Toutefois, il est reconnu que l'une des grandes difficultés du développement urbain de la Tunisie (que ce soit dans la région Sud-Ouest ou ailleurs) est le développement de façon anarchique du bâti qui s'est traduit par un étalement démesuré de l'urbain et une occupation incontrôlée des terres agricoles. Cette situation ne peut être corrigée que par la révision des plans d'occupations des sols et l'actualisation et les respects des plans d'aménagement urbain (PAU). Historiquement, l'expansion urbaine à Tozeur s'est développée au nord du côté de l'aéroport mais ces dernières décennies la ville s'est étendue à l'est et à l'ouest.

En se basant sur les connaissances locales des experts, l'évolution du tissu urbain de la ville s'est développée en fonction des besoins des citoyens. En fait, l'évolution urbaine s'est faite en partie spontanément, sans prévoir d'équipements suffisants. Afin de limiter ou d'éviter ces problèmes, la ville nécessite un aménagement urbain des nouveaux quartiers périphériques, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion de la densité de la population, la fourniture d'équipements à proximité, la création de nouveaux espaces ouverts tout en y offrant des transports publics adéquats qui relient le centre-ville aux banlieues.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION

D'une façon générale, les indicateurs de développement urbains permettent aux décideurs de disposer d'un moyen tangible pour la connaissance, le suivi et l'évaluation de l'état du développement socioéconomique.

La production de l'IPV pour la ville de Tozeur a permis de mettre à disposition environ 58 indicateurs, qui permettent de mesurer le développement de la ville et constituent entre autres une base de données précieuse pour les planificateurs, les décideurs et tous les acteurs impliqués dans la prise de décision, tant au niveau local que central. En général, différentes tendances ont été observées ; la ville affichant de bonnes performances dans certaines dimensions et une faible performance dans d'autres.

Globalement, la ville de Tozeur a une prospérité faible et modérément faible pour l'IPV de base et l'IPV étendu respectivement. Toutefois l'IPV présente des disparités entre les différentes dimensions (3 dimensions sont très faibles et 2 sont fortes) ; ceci nous mène à penser que la prospérité urbaine de Tozeur présente un déséquilibre, dû probablement à une anomalie au niveau de son développement économique. Les dimensions de l'équité et l'inclusion sociale et de la qualité de vie sont solides, la gouvernance et législation urbaines est classée faible ; reste la productivité et la durabilité environnementale qui sont de prospérité très faible.

Il serait donc judicieux de renforcer ces trois dernières dimensions, de relancer les politiques en matière de productivité et diversité économiques et d'environnement et consolider les acquis de la décentralisation au niveau de la ville. Certes, il y a eu ces dernières décennies une certaine dynamique urbaine qui s'est accompagnée d'une évolution des activités économiques dans le domaine du tourisme et de l'agriculture oasisienne. Mais vu l'emplacement stratégique et le potentiel humain dont regorgent la ville, la relance et la réforme économique dans la ville à travers une meilleure restructuration et diversification des secteurs d'activités engageront un socle et une bonne base susceptible de stimuler l'évolution économique à moyen et long terme. D'autre part, il est nécessaire de repenser aux politiques en matière d'environnement pour gérer efficacement le processus d'urbanisation et améliorer l'état actuel des choses dans tous les secteurs. La ville devra s'investir plus efficacement à promouvoir le développement durable à travers une politique et un ensemble de normes environnementales à déployer urgemment surtout pour préserver les oasis et les sols.

Les principales conclusions et recommandations sous chaque dimension sont les suivantes :

PRODUCTIVITÉ

La dimension de la productivité a une valeur faible en raison de la faible agglomération et la croissance économiques ; comme en témoignent tous les indicateurs des trois sous-dimensions de la productivité. Ces résultats peuvent être attribués à la faible production et diversification des secteurs d'activité économique de la ville. De ce fait, il est important de renforcer la mise en œuvre de stratégies de diversification économique et l'amélioration de la productivité. Ces deux aspects sont primordiaux et nécessaires à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus à des fins de réduction de la pauvreté et de promotion d'une croissance économique solidaire. Le tissu économique de la ville devrait connaître une certaine diversification et une meilleure intégration par la valorisation des matières premières produites à la fois par le secteur agricole et par les autres secteurs de l'économie, notamment par le secteur du tourisme. Par ailleurs, la création de nouvelles industries et des services mettant à profit le développement des nouvelles technologies et les

possibilités de délocalisation par le travail à distance (plus de la moitié des habitants de la ville Tozeur ont accès à l'Internet), la consolidation du secteur des grandes entreprises de production et d'exportation des dattes « deglet Nour » ainsi que le développement du secteur du textile et de l'habillement par l'instauration des activités de traitement de la laine et des peaux peuvent contribuer énormément au développement de l'économie dans la ville.

La ville souffre d'un faible niveau d'activité, d'un taux de chômage assez élevé et de l'emploi informel qui est assez répandu. L'offre d'emploi dans la région est limitée, surtout que la main-d'œuvre locale est peu qualifiée. Les centres de formation professionnelle et les universités locales doivent collaborer plus activement afin que ces dernières fournissent aux étudiants les formations adaptées au marché du travail. Il s'agit de fournir une formation supérieure qui permet à la région de développer la recherche-développement dans le secteur de la culture oasisienne, des nouvelles technologies, du travail à distance, de l'écotourisme et du tourisme culturel, entre autres secteurs innovants et porteurs. La formation professionnelle permet de donner à de nombreux jeunes les compétences nécessaires pour s'intégrer sur le marché du travail et réussir leur carrière professionnelle (OCDE, 2010).

INFRASTRUCTURE

Les infrastructures sont essentielles au développement, au fonctionnement et à la prospérité des villes, ils fournissent la base sous-jacente à la prospérité des villes. Les infrastructures de base telles que le réseau routier, les installations électriques et de communication renforcent toutes la mobilité urbaine, essentielle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Une meilleure infrastructure au sein des pays et des villes est primordiale pour rendre les entreprises plus productives et compétitives sur le plan international et tirer parti des avantages de la mondialisation ; elle est aussi capable d'améliorer le climat des affaires et investissements dans la ville, booster la productivité des travailleurs et contribuer à l'attractivité générale de la ville.

Depuis l'indépendance et l'entrée du secteur du tourisme dans la ville, l'accès aux infrastructures de base et aux services publics s'est amélioré, surtout en termes d'infrastructures de logement qu'il faut renforcer et entretenir. Une consolidation de l'efficacité de l'action publique en faveur du logement serait également bénéfique ; ceci se traduirait par une amélioration de l'accessibilité au logement social à des prix abordables pour la population à faible revenu. Il serait aussi opportun d'augmenter l'offre foncière, surtout celle aménagée, en simplifiant les procédures de lotissement et les exigences d'aménagement, de rationaliser et d'accélérer les procédures de révisions des plans d'aménagement urbain, et enfin de simplifier et d'écourter les procédures administratives pour les permis de construire.

L'offre du transport en commun au niveau de la ville n'est pas suffisante, on est toujours loin de satisfaire les besoins en transport des habitants qui utilisent jusque-là leurs propres moyens de transport. Les autorités locales doivent enrichir ce service par de nouveaux modes de déplacement (augmentation des lignes de bus privés ou publics). Il y a lieu de mentionner l'augmentation des accidents de la circulation, surtout les accidents mortels, qui demeurent encore élevés surtout pour une petite ville comme Tozeur. Une sensibilisation des usagers de la route, l'amélioration de l'état des routes et des pistes et le raffermissement des contrôles routiers peuvent contribuer à la réduction de ce fléau.

Avec seulement deux bibliothèques publiques, la ville manque cruellement d'espaces de lecture. D'une façon générale, la dimension culturelle doit être incluse dans les prérogatives et

préoccupations des autorités locales et nationales et ils doivent aider à la conduite de projets culturels d'envergure,.

QUALITE DE VIE

Une ville prospère fournit des services sociaux permettant d'améliorer le niveau de vie et fournit les éléments nécessaires à une bonne qualité de vie comme la sécurité, l'éducation, la santé et les loisirs, permettant à la population de mener une vie plus saine, productive et épanouissante. Bien que la dimension de la qualité de vie soit de prospérité solide, elle cache des problèmes potentiels de santé et d'éducation car le taux de mortalité des moins de cinq ans et le taux de mortalité maternelle sont relativement élevés. Il est nécessaire d'intervenir et d'instaurer des stratégies d'amélioration de la santé maternelle et infantile. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est relativement faible par rapport aux taux d'alphabétisation et d'accès préscolaire qui sont eux très solides.

La sécurité est une condition nécessaire et évidente pour le développement économique de toute ville. Les données du ministère de l'intérieur montrent qu'en 2015, le taux de vols était de 461.28 pour 100 000 habitants contre 463 en 2014 pour l'ensemble du pays.

Étant un pôle touristique d'excellence, la ville devrait se soucier davantage du problème sécuritaire qui menace son développement économique. Il est désormais entendu que l'assurance donnée aux visiteurs et aux investisseurs de pouvoir se déplacer et pratiquer différentes activités sans crainte est déterminante pour la compétitivité de la ville. L'introduction du concept de ville plus sûre, qui prévoit une surveillance de la ville 24 heures sur 24 au moyen d'outils technologiques de vidéo-surveillance, pourrait aider à limiter les cas de vols. En outre, l'examen et la mise en œuvre des stratégies d'autonomisation économique et d'élimination de la pauvreté sont également des préalables importants à la sécurité urbaine.

ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Une ville prospère est une ville qui assure une répartition équitable des avantages de la prospérité, réduit la pauvreté, protège les droits des minorités et des groupes vulnérables, renforce l'égalité des sexes et garantit une participation égale à la vie sociale, économique et politique et culturelle. Même s'il s'agit là d'une des dimensions où la ville de Tozeur réalise une bonne performance, la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes demeurent élevés et ont négativement affecté cette dimension.

Des programmes sociaux doivent être mis en œuvre afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. L'inadéquation entre les compétences acquises par les jeunes tunisiens et les besoins des employeurs est importante et représente un frein à leur employabilité. Il est nécessaire de mieux impliquer les employeurs dans l'élaboration des programmes scolaires et académiques. La Tunisie figure en pointe sur la question de l'égalité hommes-femmes, mais des disparités importantes persistent sur le marché du travail entre les hommes et les femmes. Cet écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes peut provenir d'attitudes discriminatoires de la part des employeurs basées sur des valeurs socio-culturelles, mais de la plus faible mobilité des femmes, qui peut les empêcher de déménager pour prendre un emploi, ou de travailler loin de leur foyer. Les femmes entrepreneurs se heurtent à de nombreux obstacles en Tunisie, dont les principaux sont : i) les barrières culturelles opposées au lancement d'une entreprise ; ii) un défaut de garanties pour les prêts bancaires du fait que les femmes possèdent très peu de propriété en leur nom et iii) la rareté générale des femmes dans la population active et à des postes de direction. L'offre de main d'œuvre féminine pourrait être stimulée par des politiques en faveur de la garde et de l'éducation des enfants. Faute de moyens, le

nombre de crèches publiques a beaucoup diminué depuis les années 80 même si certaines sont réhabilitées depuis 2015. Un effort est également mené pour améliorer la couverture du pays en matière de structures d'éducation de la petite enfance de manière à atteindre un taux de couverture de 53 % en 2020 contre 35 % en 2015. Cet élargissement de la couverture pourrait contribuer à améliorer le taux d'activité de la femme.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Une ville prospère est une ville qui démontre la capacité de coexistence entre sa biosphère et sa civilisation humaine tout en engageant dans des activités économiques et de croissance de la ville sans dégradation de l'environnement.

Tozeur ne dispose pas de moyens pour mesurer la qualité de son environnement. La ville n'a qu'une seule station de surveillance de la qualité de l'air et plus précisément de l'Ozone. Elle devrait donc se fournir des stations de surveillance de la concentration des PM 2,5 et des émissions de dioxyde de carbone. Il est recommandé de moderniser la station de surveillance existante afin de mesurer tous les polluants courants et d'installer de nouvelles stations surtout dans les nouvelles extensions urbaines de la ville (particulièrement la zone touristique). La réduction des émissions de carbone et particules, l'investissement dans des mesures de résilience et prévision des menaces du changement climatique sont fondamentaux pour la préservation de l'environnement et le développement de la ville.

Le gouvernorat de Tozeur a été choisi pour mener un projet pilote sur l'utilisation des énergies renouvelables ; 99000 familles bénéficieront du programme "Tozeur, un gouvernorat ami de l'environnement", dont les travaux seront achevés, fin 2019. Ce projet est une expérience pilote pour la réduction de la consommation énergétique dans le secteur de l'habitat, et de production de l'électricité, à partir des énergies alternatives pour le compte de la STEG et qui sera par la suite généralisée à toutes les villes tunisiennes dans l'objectif de rationaliser la consommation énergétique et renforcer la production nationale de l'électricité à partir des énergies solaires et éoliennes. La simplification des procédures d'approbation des projets d'énergies renouvelables pourrait engendrer des

GOVERNANCE ET LÉGISLATION URBAINE

Une ville prospère se caractérise par une gouvernance urbaine efficace, un leadership transformationnel, des politiques, lois et réglementations efficaces, des cadres institutionnels adéquats qui réglementent la collecte des recettes fiscales propres, l'implication de ses citoyens dans toutes les prises de décision allant de l'élaboration d'une vision à l'identification des ressources financières pour la mise en œuvre des projets nécessaires à l'amélioration et la durabilité des conditions de vie.

La Tunisie qui a entamé sa deuxième république en 2014 avec l'instauration d'une nouvelle constitution qui consacre les principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance et appuie la participation citoyenne dans la prise de décision, stipule dans son article 12, que « l'État agit en vue d'assurer la justice sociale, le développement durable et l'équilibre entre les régions, en tenant compte des indicateurs de développement et du principe de l'Inégalité compensatrice ». Ceci marque l'inscription de la question territoriale à l'agenda politique. Le code des collectivités locales qui a vu le jour en 2017 vient céder des pouvoirs aux conseils municipaux et résoudre les problèmes de longue date de disparités régionales considérables dans les différents secteurs. Les premières élections

municipales de 2018 ont démontré une forte expression de la désaffection populaire pour le système politique. Tozeur n'a pas échappé à cette situation.

Cependant, ce scrutin aura permis un fort renouvellement de la classe politique ; 41,7 % des élus municipaux à Tozeur sont des femmes. En vertu du CCL, les clauses relatives à l'élaboration et au vote du budget n'entrent, en vigueur qu'à compter du 1er janvier 2019. Les données relatives aux performances des collectivités locales de Tozeur datent de 2016, ce qui explique les scores moyens pour les indicateurs relatifs aux ressources financières propres et dépense du budget des communes.

Les responsables locaux doivent respecter l'approche participative dans la fourniture et la gestion des services publics et la promotion du plan local de développement, afin d'instaurer une bonne gouvernance. En effet, cela pourra renforcer la transparence quand les citoyens sont habilités et engagés au-delà des demandes d'information, aux processus de planification et de budgétisation, préparation des programmes de développement et d'investissements, de l'aménagement du territoire et à leur suivi.

Entre autres, il est nécessaire d'établir des voies de communication et de renforcer les capacités aussi bien des citoyens (et des organisations qui les représentent) que des administrations locales pour que le dialogue soit constructif. Des canaux de communication avec les habitants et la société civile en particulier à travers les canaux conventionnels tels que les médias et les réunions des conseils locaux, et ceux non conventionnels, tels que les médias sociaux, et l'Internet en général sont considérés comme éléments indispensables pour améliorer la participation du public et des jeunes en particulier. Or le site de la commune de Tozeur ne met pas à disposition des citoyens toutes les informations requises au suivi de l'activité du conseil. Une amélioration de la qualité et du contenu du site ainsi que la mise à jour périodique de son contenu permettra une meilleure visibilité des services offerts par les autorités locales de la ville.

D'un autre côté, le pouvoir central doit assurer le renforcement des capacités et fournir l'assistance technique en matière de gestion des finances municipales et de renforcement des capacités institutionnelles nécessaires aux collectivités locales pour mettre en œuvre le projet de décentralisation, l'adoption des mécanismes de la démocratie participative, et l'amélioration de leur prestation de services.

La ville affiche un score moyen en matière d'utilisation rationnelle des sols ; il est donc nécessaire de promouvoir un nouveau plan d'urbanisation de Tozeur qui préconise le développement de la densification urbaine, la considération du transport collectif, la mixité sociale et fonctionnelle, la dotation en espaces verts, en moyens de communication et de voies de circulation structurées et différenciées ainsi qu'en équipements importants et diversifiés. Le nouveau Code de l'Urbanisme qui devra voir le jour bientôt prend en compte ces différents thèmes dans la mise en place des plans d'aménagement. L'installation du guichet unique² à Tozeur en 2010 pour la création des entreprises a montré un bon résultat au niveau de l'allègement des procédures administratives pour la création des entreprises ; toutefois la réduction du temps nécessaire pour démarrer une entreprise serait bénéfique surtout si on lance le projet de création des entreprises en ligne.

² **Le Guichet Unique** est un centre de formalités administratives et légales réunissant, en un même espace, les différentes administrations intervenant dans l'accomplissement des formalités de création d'entreprises : Déclarations de projets d'investissement et constitution de sociétés.

En résumé, on pourra dire que même si la population urbaine a largement augmenté suite à l'exode rurale principalement vers les villes côtières à la recherche de meilleures conditions de vie, le nombre de citadins en Tunisie offre une excellente occasion de parvenir à une croissance et à un développement économiques durables, si entre autres les autorités locales et centrales arrivent à appliquer le projet de décentralisation promu par la constitution de 2014 et adopter des approches novatrices pour répondre aux besoins croissants de leurs habitants.

En effet, les villes en expansion à travers le monde sont à l'avant-garde du programme mondial de développement durable et les choix opérés par les villes pour relever les défis peuvent avoir une grande incidence sur la prospérité et la qualité de vie de leurs habitants. L'échec des initiatives de gouvernance et d'aménagement urbains peut exacerber les problèmes dans les villes, tels que les perturbations économiques, les dangers liés à la détérioration de l'environnement et dégradation des écosystèmes naturels, les inégalités socioéconomiques, l'apparition des quartiers informels et maisons délabrées, l'étalement urbain, etc. Dans le cas contraire, les villes peuvent devenir des centres d'innovation et des moteurs de la croissance économique, des lieux où la richesse et les emplois sont créés et les ressources utilisées d'une manière efficiente. Par conséquent, les autorités municipales doivent prendre des décisions éclairées en se fondant sur des données pertinentes, opportunes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et stratégies de développement.

Par conséquent, les données générées pour le calcul de l'IPV de la ville de Tozeur sont d'une valeur inestimable pour les planificateurs, les décideurs et toutes les personnes impliquées dans la prise de décision, au niveau national et local. L'IPV fait office d'instrument stratégique pour aider les responsables locaux à recueillir et intégrer des données, et à utiliser ces données pour définir une vision et des cibles, suivre les progrès et prévoir les tendances, tout en étant en mesure de se comparer à des villes similaires.

Cependant, la disponibilité de données sur les indicateurs de l'IPV présente tout de même un défi. À l'avenir, il est nécessaire de rationaliser la collecte des données conformément aux exigences de l'IPV et d'élaborer une stratégie de mesure et partage des résultats sur les indicateurs urbains. Dans l'intervalle, les rapports sur l'IPV devront être mis à jour régulièrement.

La mise en œuvre d'une base de données spatiale nationale harmonisée contribuera énormément à la collecte de données, surtout que l'expérience a fait ressortir l'importance que revêt le système d'information géographique dans la production de données spatiales nécessaires à la bonne compréhension du phénomène d'urbanisation. Aussi, il est important de définir clairement et précisément ce qu'est une ville, en Tunisie, afin de pouvoir limiter le champ de recueil des données et de présenter les limites des villes.

En outre, bien que le projet pilote ait permis d'améliorer la capacité de production de données au niveau de l'Institut National de la Statistique, il est nécessaire de renforcer le transfert de compétences par le biais d'activités de renforcement de capacités auprès des autres parties prenantes.

Il est également primordial de mettre en place une unité de recherche et / ou de données au sein de l'INS, chargée de collecter les données pertinentes et de générer des indicateurs urbains pour faciliter la prise de décision pour les villes tunisiennes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

